L iBERTÉ

88 ¢ + taxes

Vol. 83 n°38 Saint-Boniface, du 10 au 16 janvier 1997 Tél.: 237-4823 1-800-523-3355



photo: Marc-Éric Bouchard

Plaisirs divers

À pied, en patins, à ski ou en chaise... l'hiver réserve bien des plaisirs à qui sait s'en servir! Les sentiers enneigés avec vue sur les rivières, leurs berges et leurs arbres givrés vous attirent? Winnipeg a ce qu'il faut pour tous les âges. Page 11.



photo: Sylviane Lanthier

Coucher sur papier les mille et un visages de la nature, c'est aussi saisir les mythes qui l'entourent et la culture des gens qui l'habitent. Quand Réal Bérard se met à ses pinceaux, ce sont toujours les paysages qui en sortent gagnants. Page 13.

Citation de la semaine

«Là où j'ai dormi, ils attrapaient une trentaine de souris par nuit.»

Lucille Desrosiers revient d'un séjour d'un an en Australie, un an pendant lequel elle a multiplié les voyages et les découvertes. **Page 19.**

Se desserrer la ceinture?

L'économie s'est redressée en 1996, mais pour en profiter les Manitobains devront encore assainir leurs finances personnelles. Pourrons-nous desserrer la ceinture en 1997? **Réponses en page 5.**

Équité demandée

La prochaine entente fédérale-provinciales sur l'enseignement des langues officielles répondra-t-elle mieux aux besoins des francophones? Pour s'en assurer, les parents aimeraient être à la table des négociations. **Page 5.**

De bons ministres

La Société franco-manitobaine compte sur les nouveaux ministres de la Justice et de la Santé pour améliorer les services en français. **Page 3.**

Le vrai visage des coupures

Combien sont-ils, les employés de la SRC-CBC qui perdront leur emploi? *La Liberté* a rencontré un de ces ex-employés de la Société d'État, qui a su tirer son épingle du jeu. **Page 9.**

Bientôt la Seine

1997 sera-t-elle l'année de la rivière Seine? Jean-Pierre Brunet espère que le sentier dont on parle depuis longtemps verra le jour cette année. **Page 6.**



photo: Marc-Éric Bouchard

François Viens rêve du jour où il sera joueur de racquetball professionnel. D'ici là, celui qui a déjà remporté plusieurs championnats espère se classer en vue des jeux panaméricains de 1999. Lire à la page 15.



Caisse populaire de Laurier

Une bonne année malgré tout

La Caisse populaire de Laurier s'est assez bien tirée de sa dernière année fiscale, souligne la directrice Shirley Delaurier. «On a fait une bonne année malgré la mauvaise situation économique. On espérait se maintenir au même niveau et c'est ce qu'on a fait», indique-t-elle.

La Caisse populaire de Laurier, qui tenait son assemblée générale annuelle le 5 décembre, a enregistré une augmentation de son actif de plus de 372 000 $ passant de 4 370 426 $ en 1995 à 4 742 995 $ au 30 septembre 1996.

«Nos prêts ont légèrement augmenté ce qui nous a aidés, indique Shirley Delaurier. Les gens qui empruntent à la Caisse sont surtout des agriculteurs. Ils ont des fermes très diversifiées. C'est-à-dire qu'ils élèvent du bétail mais font aussi pousser du grain. Ils sont donc moins affectés par les hauts et les bas du prix du bétail. Les taux d'intérêts très bas nous ont aussi aidés parce qu'ils ont permis à plus de clients d'emprunter de l'argent. Mais les bas taux d'intérêts sont un couteau à deux tranchants!»

Par ailleurs, les 35 personnes présentes à l'assemblée générale annuelle ont élu Jean-Louis Saquet au conseil d'administration. Il remplace Francis Peloquin qui a terminé son mandat cette année. Les autres membres du conseil d'administration poursuivent leur mandat. Il s'agit de Francis Gamache, Michel Verhaeghe, Jo-Ann VanHumbeck et d'Eugène Gingras.

A. C.

La caisse en chiffres

Actif au 30 septembre:

1996: 4 742 995 $ (+ 8,5 %)
1995: 4 370 426 $

Bénéfices nets avant impôt:

1996: 31 595 $ (+ 20,8 %)
1995: 26 156 $

Montant de la réserve:

1996: 116 796 $, soit 2,7 % de l'actif
1995: 91 814 $, soit 2,4 % de l'actif

Dépôts des sociétaires:

1996: 4 591 913 $ (+ 8,12 %)
1995: 4 246 958 $

Prêts:

1996: 2 709 128 $ (+ 10,6 %)
1995: 2 450 263 $

Assemblée annuelle des agriculteurs

On se demande où va l'argent

Les 150 délégués qui assisteront à la 31e assemblée annuelle de l'organisme Keystone Agricultural Producers (KAP), qui débute le 13 janvier, espèrent que le secrétaire d'État et député fédéral, Jon Gerrard, pourra leur expliquer où va l'argent des subventions destinées à aider les agriculteurs à s'ajuster à la fin du Nid-de-Corbeau.

«Il y a plusieurs programmes de subvention qui ont été mis en place, explique un des conseillers de KAP, Marcel Hacault. Le Western Transition Adjustment Fond est supposé aider les agriculteurs eux-mêmes, mais on entend dire que des sommes vont dans des projets comme l'amélioration des conduits d'eau des municipalités. Ça n'aide pas les agriculteurs, ça!»

Les membres de KAP vont aussi discuter du projet de loi sur le développement durable du gouvernement provincial, «une loi qui va affecter les municipalités, les entreprises et aussi les agriculteurs», indique Marcel Hacault. KAP, explique-t-il, doit encore élaborer sa position sur ce projet.

Outre les agriculteurs, la rencontre annuelle réunit aussi des observateurs et des délégués des bureaux de commercialisation dans des secteurs comme le porc, le poulet, les œufs, ainsi que d'autres agences liées au monde agricole. En tout, 200 personnes participeront aux débats et aux ateliers de la réunion annuelle, où seront aussi élus les deux vice-présidents de l'organisme.

La réunion annuelle a lieu à l'hôtel Crowne Plaza de Winnipeg, les 13, 14 et 15 janvier. Par ailleurs, les agriculteurs de la région de la Rouge participent également les 9 et 10 janvier aux Farm Days, qui ont lieu à Saint-Jean-Baptiste.

Sylviane LANTHIER

Le SOMMAIRE

Le MANITOBA *de A à Z*

ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

Directeur: Jean-François LACERTE
Rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER
Journalistes: Anie CLOUTIER et Marc-Éric BOUCHARD
Publicitaire: Jean-François LACERTE
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Bicolo: Sylviane LANTHIER, Véronique TOGNERI et Roxanne BOUCHARD
Infographiste: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Roxanne BOUCHARD
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Sans frais: **1-800-523-3355.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.
L'adresse Internet: http://www.presse-ouest.mb.ca
Courrier électronique: la_liberte@presse-ouest.mb.ca

L'abonnement annuel:

Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 70 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.






Prix de l'excellence générale 1994

Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700

Fondation Donatien Frémont

Remaniement ministériel

Bonnes nouvelles pour les francophones?

La présidente de la Société franco-manitobaine (SFM), Patricia Courcelles, se réjouit de la nomination de l'ancien ministre du Travail, Vic Toews, au ministère de la Justice du Manitoba, lors du remaniement ministériel du 6 janvier (voir autre texte). Elle estime également que la nomination de Darren Praznik à la Santé pourra aider les francophones à maintenir ou améliorer les services en français dans ce domaine, étant donné que Darren Praznik a conservé la responsabilité des services en français.

«1997 sera une année chargée en santé», rappelle Patricia Courcelles. En avril, les offices régionaux de santé auront pour la première fois à gérer les budgets et les services de santé sur leur territoire. Ces nouveaux organismes auront aussi à tenir compte des obligations de la Province face aux services en français.

Les membres des premiers conseils d'administration de ces dix entités, nommés plutôt qu'élus, comptent peu de francophones, mais la SFM, rappelle Patricia Courcelles, «fait partie de tous les comités de la réforme de la santé. Là-dessus, on doit d'ailleurs féliciter l'ancien ministre, Jim McCrae. Maintenant, comme on connaît très bien Darren Praznik, ce sera facile de faire le point sur les services en français avec lui.»



Archives La Liberté

Avec la récente nomination de Darren Praznik, les services en français seront-ils plus en santé?

Avocat de formation et ancien procureur de la Couronne, Vic Toews, croit Patricia Courcelles, «aura une meilleure idée du fonctionnement de son ministère» que son prédécesseur, Rosemary Vodrey. «Et pour nous qui faisons partie d'un comité chargé d'améliorer les services en langues françaises au sein du système judiciaire du Manitoba, c'est une bonne nouvelle», estime donc la présidente de la SFM, qui espère qu'un ministre plus au fait de l'appareil de justice pourra faciliter le travail de ce comité.

Rappelons que le comité de travail sur les services en français a été créé en octobre dernier, notamment à la suite des plaintes portées par Laurent Gagnon, qui avait constaté de graves manques dans les services en français de la part de la Gendarmerie royale du Canada et de la cour de Steinbach, au moment où son fils avait eu un accident de la route il y a quelques années.

Le comité, qui doit examiner les questions liées à la traduction des documents, aux services de police, aux services judiciaires et à la nomination des juges, comprend deux sous-ministres du gouvernement provincial, un représentant du ministère de la Justice du Canada et des représentants de l'Association des juristes d'expression française et de la SFM. Deux rencontres ont été tenues en octobre et la prochaine est prévue pour le 21 janvier.

«Déjà, que Rosemary Vodrey ait créé un groupe de travail comme celui-là, avec deux sous-ministres, c'est bon, estime le directeur de l'Association des juristes d'expression française, Guy Jourdain. Ces gens-là auront un pouvoir de persuasion morale pour s'assurer que les recommandations du comité soient mises en place.» Les objectifs de la SFM sont de «normaliser le système et de faire en sorte que les procédures à suivre pour des francophones ne soient pas plus compliquées que s'ils étaient anglophones», affirme pour sa part Patricia Courcelles.

Sylviane LANTHIER

Le nouveau cabinet

Tête par tête

Darren Praznik et Vic Toews figurent parmi les ministres qui sortent gagnants du récent remaniement ministériel de Gary Filmon, un remaniement plus important que celui auquel les observateurs s'attendaient.

Jim McCrae perd la Santé tandis que Rosemary Vodrey doit céder la Justice pour hériter de la Culture et du Patrimoine. Deux vieux routiers, Albert Driedger et Jim Ernst, redeviennent députés d'arrière-bancs, alors que le cabinet accueille trois nouveaux venus: David Newman, Franklin Pitura et Mike Radcliffe.

Voici donc le nouveau visage du gouvernement manitobain:

- Les nouveaux venus: **David Newman**, ministre de l'Énergie et des Mines, des Affaires du Nord, responsable des Affaires indiennes, responsable de la Loi sur Manitoba Hydro et adjoint au leader parlementaire; **Fanklin Pitura**, ministre des Services gouvernementaux; **Mike Radcliffe**: ministre de la Consommation et des Corporations.

- Ceux qui ont changé de portefeuille: **Glen Cummings**: ministre des Ressources naturelles; **James McCrae**, ministre de l'Environnement, responsable de la Société d'assurances publiques du Manitoba et leader parlementaire; **Harold Gilleshammer**, ministre du Travail et responsable des services civils; **Darren Praznik**, ministre de la Santé, responsable des services en français; **Eric Stefanson**, ministre du sport amateur, en plus de conserver les Finances, la présidence du Conseil du Trésor et la responsabilité des loteries; **Rosemary Vodrey**: ministre de la Culture, du Patrimoine et de la Citoyenneté, responsable du multiculturalisme et de la loi sur les alcools; **Vic Toews**, ministre de la Justice, procureur général, responsable des Affaires constitutionnelles.

- Les ministres qui ont gardé leur portefeuille: **Harry Enns** à l'Agriculture; **James Downey** à l'Industrie, au Commerce et au Tourisme; **Glen Findlay** au Transport; **Len Derkach** au Développement rural; **Bonnie Mitchelson** aux Services à la famille; **Linda McIntosh** à l'Éducation; et **Jack Reimer** aux Affaires urbaines, à l'Habitation et aux Aînés.

ÉDITORIAL

Le mal est fait

Dans le dénouement récent de l'«Affaire Airbus», les excuses du gouvernement fédéral à Brian Mulroney représentent une victoire quasi-totale pour ce dernier. On peut penser ce que l'on veut des politiques de l'ancien premier ministre, les accusations que la Gendarmerie royale du Canada (GRC) avaient formulées contre monsieur Mulroney étaient sans fondements, surtout que la GRC n'avait aucun élément de preuve pour les étayer. Ces excuses étaient donc largement méritées.

Jusqu'à preuve du contraire, Brian Mulroney n'a jamais détourné personnellement un sou noir lors de l'achat d'une flotte d'avions Airbus par Air Canada. D'ailleurs, comme tous nos premiers ministres, il est homme trop intelligent pour faire une telle bévue...

Certes, deux choses ont nuit à l'ex-premier ministre. La première, c'est qu'il a trop longtemps été entouré de petits politiciens véreux qui eux, ont parfois profité de leur situation pour s'en mettre plein les poches. Il ne fait aucun doute que la qualité souvent douteuse de l'entourage politique de cet ancien chef de parti ne pouvait que déteindre sur sa réputation personnelle.

Deuxièmement, quiconque s'intéresse aux entreprises européennes sait que la politique du «pourboire» fait pratiquement partie des moeurs des grandes entreprises de l'ancien continent. Les rétributions «pour services rendus» sont, discrètement, incluses dans le prix d'achat. Ces pratiques commerciales sont monnaie courante, surtout en Europe du sud et particulièrement en France (pays d'Airbus) où une succession de scandales impliquant des patrons d'entreprises ayant payé des pots-de-vin a grandement contribué à augmenter la clientèle de luxe des prisons de ce pays ces dernières années!

Dans un tel contexte, il est probable et plausible que des gens peu scrupuleux dans l'entourage des conservateurs ou d'Air Canada aient pu s'enrichir personnellement au cours de cette importante transaction commerciale. Mais l'acharnement que certains ennemis des conservateurs (en l'occurence les libéraux, la GRC et certains médias) ont mis à propulser le nom de Brian Mulroney au premier rang de ces malfaiteurs est indécent. Des têtes devront tomber.

La première devrait être celle du ministre de la Justice, Allan Rock, puisque les accusations (toujours) sans fondements qui ont été écrites et envoyées à un pays étranger (la Suisse) sont issues de son ministère. Un peu de ménage à la GRC serait aussi à prévoir.

Ce déjà la seconde fois que la GRC échoue dans une tentative d'associer Brian Mulroney à des activités malhonnêtes. Si après deux ans de recherche, ils n'ont toujours rien trouvé, il serait bon que notre police nationale se mette à pourchasser les vrais criminels.

Quant à la réputation de l'ex-premier ministre, de toute évidence, le mal est fait. Les excuses officielles que personne ne veut reprendre à son compte ne permettront pas à Brian Mulroney d'éviter le salissage que l'histoire lui réserve, injustement.

Jean-François LACERTE



Lettres

Le journal* La Liberté *est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

Deux économistes débattent:

En 1997 pourra-t-on se desserrer la ceinture?

L'année 1996 aura été marquée par une forte croissance économique dans l'industrie du tourisme, de l'agriculture ainsi que dans le secteur manufacturier, a indiqué le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme du Manitoba, James Downey. Mais 1996 a-t-elle été une année aussi rose que le gouvernement le prétend? C'est ce que débattent deux économistes: Raymond Lafond et Raymond Clément.

Il est vrai que le Manitoba s'en est très bien tiré dans les domaines de l'exportation, de l'agriculture, du secteur manufacturier et de la vente au détail, confirme le professeur en économie au Collège universitaire de Saint-Boniface, Raymond Clément. «Le secteur manufacturier dépend essentiellement de nos exportations vers les États-Unis et les marchés internationaux, qui sont favorisées par le taux de change», indique-t-il.

Mais attention, prévient Raymond Clément, il faut pondérer les chiffres du gouvernement en matière d'emploi. Selon Statistiques Canada, 14 000 Manitobains de plus occupaient un emploi à la fin qu'au début de l'année 1996. Mais comme l'indique l'économiste, deux nouveaux emplois sur trois sont à temps partiel, une tendance amorcée au milieu des années 1980 et qui est particulièrement apparente dans les services.



Archives La Liberté

«Il y a plus d'emplois de créés que de perdus... il faut être optimiste», croit Raymond Lafond.

Cette dernière donnée, indique Raymond Clément, explique en partie pourquoi, malgré le redressement économique de la province, les Manitobains n'achètent pas plus de maisons, le marché immobilier faisant figure de véritable baromètre de l'économie.

D'autres facteurs entrent également en ligne de compte. «Les Baby Boomers vieillissent et sont plus portés à acheter un condominium ou un petit appartement. Comme les gouvernements, les gens sont endettés, beaucoup plus qu'il y a dix ans. Leur emploi est à temps partiel ou n'est pas assuré et ils n'ont pas beaucoup confiance en l'avenir. Alors, même si les taux d'intérêt sont très bas, ils ne sont pas portés à acheter de voitures ou de maisons», explique-t-il.

Selon Raymond Clément, il faudra attendre l'an 2000 avant de voir une véritable reprise de l'économie canadienne. «Lorsque le gouvernement aura réduit son déficit et que les individus auront réglé leurs dettes, le revenu disponible par ménage tendra à augmenter et ce n'est qu'à ce moment que les gens pourront se remettre à acheter.»

Le responsable des dossiers économiques pour la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface, Raymond Lafond, fait quant à lui preuve d'optimisme pour 1997. Les économistes prévoient une augmentation de 850 $ du revenu par famille, indique-t-il. Des sondages démontrent que les propriétaires de petites et moyennes entreprises au Manitoba sont plus optimistes que ceux des autres provinces. Le prix du grain est haut, ce qui est bon pour le milieu rural. Les exportations sont à la hausse et le marché de la Bourse a fait des gains exceptionnels en 1996.

Par contre, indique-t-il, pour analyser correctement le niveau de vie des Manitobains, il faut aussi tenir compte du secteur public. «On prévoit que les primes de plan de pension du Canada vont augmenter de 52 $ par année. Même chose pour les permis de construction, de conduite, les entrées aux piscines et dans les arénas. Ça va nous coûter plus cher pour avoir les mêmes services et en bout de ligne, nous enlever ce qu'on a pu gagner ailleurs», affirme Raymond Lafond.

Et malgré tous les sacrifices déjà consentis dans le domaine de la santé ou de l'assurance-emploi, les Canadiens doivent s'attendre à d'autres coupures. «C'est pas fini», pense-t-il.

Anie CLOUTIER

Débat autour du PLOE

Franco-Manitobains et Anglo-Québécois: deux poids, deux mesures

Les dirigeants de la Commission nationale des parents francophones (CNPF) sont sortis satisfaits d'une rencontre avec le directeur général du Programme de langues officielles en enseignement (PLOE) du ministère du Patrimoine canadien, Hilaire Lemoine.

Les deux organismes ont profité de cette rencontre intervenue le 18 décembre «pour s'entendre sur le fait que nos perspectives sur le Programme se devaient d'être différentes, explique le directeur de la CNPF, Armand Bédard. Mais on s'est aussi entendus sur le fait que le PLOE doit être revu, et que cette revision doit inclure une imputabilité de la part des gouvernements.»

Plus tôt en décembre, un échange de lettres laissait croire que le ton pouvait monter entre le fédéral et l'organisme qui défend les droits à la gestion scolaire des parents issus de la minorité francophone.

Les résultats de l'étude intitulée *Où sont passés les milliards* réalisée par la CNPF et dont les résultats ont été dévoilés lors du symposium national sur la gestion scolaire d'octobre dernier, étaient au centre de la mésentente entre les deux organismes, le directeur du PLOE ayant souligné la nature incomplète des données recueillies pour cette étude, qui pouvait dès lors apparaître comme tendancieuse.

La CNPF a ensuite rappelé avoir surtou lancé un cri d'alarme aux gouvernements pour dire que «quelque chose ne tourne pas rond dans l'enseignement en français en milieu minoritaire».

L'étude *Où sont passés les milliards* révélait entre autres que, entre 1970 et 1983, seulement 36 % des fonds du PLOE ont été accordés à l'enseignement de la minorité francophone, tandis que la minorité anglophone du Québec raflait 64 % des subventions. En 25 ans, le fédéral a dépensé 5 milliards $ dans le cadre de ce programme. Et selon la CNPF, dans de trop nombreuses occasions, les fonds ont été utilisés par les provinces à d'autres fins que l'enseignement.

Si la CNPF reconnaît que les données recueillies sont incomplètes, surtout en ce qui concerne les années plus récentes, le résultat, lui, reste le même: le PLOE n'arrive pas à répondre aux attentes des francophones, la communauté qui en a pourtant le plus besoin.

Mais «une fois la poussière retombée» et après la rencontre «franche et amicale» du 18 décembre, Armand Bédard est optimiste. «Nous nous entendons avec Patrimoine canadien sur le fait que la situation a évolué et qu'il faut clarifier les objectifs du PLOE, indique-t-il. Et nous nous entendons peut-être sur le besoin de développer une formule spéciale pour les clientèles du programme qui sont aux prises avec l'assimilation.» Et quand on parle de cette clientèle-là, dit-il, on parle des minorités de langue française.

«Le message qu'on essaie de faire passer, explique Armand Bédard, c'est qu'il faut permettre le rattrapage. Il ne s'agit pas seulement de considérer les minorités "numériques" mais leur situation dans leur vie de tous les jours.» De ce point de vue, explique-t-il, la minorité anglophone du Québec a-t-elle des besoins identiques à ceux des Franco-Manitobains, en terme de financement? Ou ceux des Franco-Manitobains ne sont-ils pas plus grands, ou plus pressants?

«C'est ce qu'on essaie de faire comprendre, mais ce n'est pas un discours qui est très bien perçu, admet Armand Bédard. On voudrait que Patrimoine canadien tienne compte de ce genre de facteurs, et pour ça il faudrait mettre en place d'autres objectifs et d'autres critères dans l'attribution des subventions issues du PLOE.»

Pour faire entendre sa voix, la CNPF demande également d'être présente à la table où se négocie la prochaine entente de cinq ans du PLOE, une présence qui serait d'autant plus importante «que les sommes attribuées au PLOE sont elles aussi en diminution constante».

Sylviane LANTHIER

En 1997

La Seine reprendra-t-elle ses berges?

1997 sera l'année de la Seine ou ne sera pas! C'est en tout cas ce que pourrait dire Jean-Pierre Brunet de l'organisme Sauvons notre Seine (SOS), qui tente depuis plusieurs années de mettre en œuvre un projet de sentier le long de la rivière Seine, qui irait du boulevard Provencher au parc Happyland, rue Marion.

La Ville de Winnipeg, la Province, tous les acteurs politiques appuient le projet, dont il ne reste à trouver que le financement. Les 300 000 $ nécessaires pour aménager ce sentier et construire un pont piétonnier seront en partie fournis par l'Entente sur le développement de Winnipeg, si SOS réussit à amasser la moitié de cette somme auprès du secteur privé. «On a fait des demandes à plusieurs bailleurs de fonds, comme la Caisse populaire de Saint-Boniface», explique Jean-Pierre Brunet.

De son côté, la Ville de Winnipeg doit maintenant approuver le projet de sentier. «J'espère que ce sera adopté, explique le conseiller de Saint-Boniface, Daniel Vandal. Et ensuite, on devra aussi se pencher sur une politique pour le développement des berges de la Seine.»

Rappelons qu'il y a quelques années, la Ville a mis sur pied un comité d'étude chargé de réaliser «l'inventaire» de la Seine aux plans des ressources naturelles, de son cachet historique et de son potentiel hydrologique. Cette étude de 85 000 $ terminée, la Ville en est présentement au processus final de consultations publiques sur le projet. Et c'est pourquoi, jusqu'au 14 février, les citoyens pourront se rendre dans certaines bibliothèques de la Ville pour y consulter les plans illustrant le projet de sentier.

«Après cette consultation, explique Jean-Pierre Brunet, le projet sera acheminé au Conseil de ville, pour y être approuvé définitivement.» Pour Winnipeg, explique-t-il, ce projet s'insère dans un plan plus large de développement des rives. «Ailleurs le long de la Seine, comme dans le nouveau développement domiciliaire de la firme Ladco au sud du chemin John Bruce, la Ville demande au développeur d'aménager, à ses frais, des sentiers riverains. Même chose pour un autre développement, Royal Woods.»

Jean-Pierre Brunet est aussi heureux des nouveaux développements dans le cas du site Lagimodière. Membre de la Société de préservation du site mise sur pied par Daniel Vandal, il précise que des fouilles archéologiques pourraient avoir lieu au printemps ou à l'été. «Les gens commencent à se rendre compte de l'importance de ce site, dit-il. Grâce aux recherches de Maurice Prince, on peut maintenant prouver que Louis Riel y est né. S'il était déclaré site historique, nous aurions là un des lieux historiques les plus importants de l'Ouest canadien.»



Archives La Liberté

Jean-Pierre Brunet.

Mais Daniel Vandal rappelle qu'il reste encore des obstacles à franchir. La Ville de Winnipeg, en plein processus de planification budgétaire, vient en effet d'éliminer les 600 000 $ réservés à l'aménagement du site. Cette somme ne réapparaîtrait au budget qu'en 2003.

«Ça, ça veut dire qu'on ne pourrait pas obtenir de fonds pour nettoyer le site, aménager les berges de la Seine qui se trouvent sur le site, ou encore construire des terrains de soccer», précise-t-il.

Au comité communautaire de Riel, Daniel Vandal a obtenu l'appui du conseiller Al Golden pour ramener cet item au budget de dépenses, mais la véritable lutte, c'est au Conseil de ville qu'elle aura lieu, lundi prochain.

«Il faut que l'argent reste disponible, mais il faut aussi que les différents groupes concernés s'entendent sur l'avenir de ce site de 27 acres», où peuvent peut-être cohabiter histoire et aménagements de type récréatif.

Sylviane LANTHIER

Saint-Boniface et Norwood

Les ordures au privé

Winnipeg se prépare à mettre en vigueur des dispositions adoptées l'an dernier par les conseillers alors qu'ils approuvaient le budget de l'année en cours. Résultat: Saint-Boniface et Norwood sont les prochains sur la liste des quartiers qui verront privatiser le service de cueillette des déchets.

Cette mesure ferait économiser entre 260 000 $ et 370 000 $ à la Ville, explique le conseiller de Saint-Boniface, Daniel Vandal, selon qu'on se fie aux études des syndicats ou des fonctionnaires municipaux. Onze employés perdront leur poste.

En ce moment, 58 % de la collecte des déchets à Winnipeg est sous la responsabilité de sous-contractants. «Le privé ne donne pas un aussi bon service, croit Daniel Vandal, et on peut s'attendre à certains problèmes. Par exemple, si des arbres ou des ruelles sont endommagées, qui est responsable, la Ville ou l'entrepreneur?»

Le Conseil de ville votera sur le plan de mise en œuvre d'ici trois semaines, indique le conseiller.

S. L.

Services en français

Un guide amélioré

Le prochain Guide des loisirs de la Ville de Winnipeg risque de faciliter la vie aux francophones qui veulent savoir quels sont les cours offerts en français, annonce le conseiller politique de la Société franco-manitobaine (SFM), Rénald Rémillard.

Auparavant, le guide était conçu en deux parties: une partie en anglais et une partie en français, qui était la traduction des informations contenues dans la précédente. Et cette version bilingue du guide n'était distribuée que dans le district de Riel de la Ville, si bien que les francophones vivant dans les autres quartiers devaient se contenter de la version anglaise.

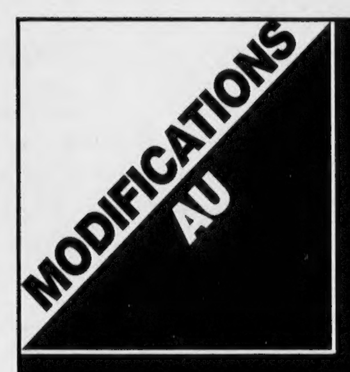
Le Guide des loisirs du printemps sera plus pratique pour les francophones, et distribué dans l'ensemble de la Ville. Explications de Rénald Rémillard: «Ce qui est en français, c'est ce qui est offert en français! Fini le temps où on lisait en français la descriptions d'un cours qui n'était malheureusement donné qu'en anglais!

«De plus, la section française sera comprise dans tous les guides, donc tous les francophones de Winnipeg y auront accès, où qu'ils habitent.»

Cette section comprendra aussi une traduction en français des renseignements généraux du Guide. «Et les francophiles pourront donc eux aussi savoir ce qui est offert en français.»

Rénald Rémillard précise que ces améliorations ont pu être apportées grâce aux efforts du comité de travail SFM-Ville de Winnipeg, qui tient des rencontres à quelques reprises dans l'année pour se pencher sur des questions concrètes et précises concernant la livraison des services en français. C'est aussi grâce à ce comité de travail que la Ville a accepté de combler le poste de coordonnateur des services en français dans les bibliothèques. On devrait d'ici peu savoir qui occupera ce poste.

Sylviane LANTHIER



RÉGIME D'ASSURANCE-EMPLOI :

Les modifications apportées au Régime d'assurance-emploi sont maintenant en vigueur depuis le 5 janvier 1997. Le nouveau régime a remplacé l'ancien Régime d'assurance-chômage le 1er juillet 1996.

L'assurance-emploi procure une protection de base du revenu des Canadiens et des Canadiennes, en plus d'offrir de nouvelles prestations de soutien au réemploi aux personnes en chômage pour les aider à retourner au travail. Voici des réponses aux questions que vous pourriez vous poser concernant certains de ces importants changements.

QUOI DE NEUF POUR LES PRESTATAIRES ?

Les heures sont-elles maintenant prises en compte plutôt que les semaines ?

Oui. Chaque heure travaillée rémunérée sera prise en compte aux fins d'admissibilité au Régime d'assurance-emploi. Le nombre d'heures minimum requis variera de 420 à 700 (soit l'équivalent de 12 à 20 semaines de 35 heures chacune), selon le taux de chômage de votre région.

Si vous présentez une demande après votre premier emploi ou après une absence de deux ans ou plus du marché du travail, vous devrez désormais avoir accumulé 910 heures pour être admissible.

Pour avoir droit à des prestations de maladie ou de maternité ou encore à des prestations parentales, vous devrez avoir accumulé un minimum de 700 heures de travail.

Pendant combien de temps puis-je recevoir des prestations d'assurance-emploi ?

Le nombre maximum de semaines pour lesquelles des prestations sont payables varie entre 14 et 45, selon le nombre d'heures d'emploi assurable accumulées et le taux de chômage de votre région.

Si je travaille durant 15 heures ou moins par semaine, suis-je couvert désormais en vertu du Régime d'assurance-emploi ?

Oui. Aucun nombre d'heures ni montant gagné minimum par semaine ne seront exigés pour que l'emploi soit assurable. Toutes les heures travaillées seront prises en compte et les cotisations s'appliqueront sur chaque dollar gagné. **Toutefois,** si vous gagnez 2 000 $ ou moins par année, vos cotisations vous seront remboursées au moment de remplir votre déclaration de revenus.

Le fait d'avoir déjà reçu des prestations peut-il influer sur de futures prestations ?

Oui. Le taux normal des prestations est de 55 % de votre rémunération assurable. Celui-ci pourrait être réduit de 1 % pour chaque tranche de 20 semaines de prestations versées depuis juillet 1996. Le taux de prestations pourrait être réduit jusqu'à 50 % du salaire assurable après 100 semaines de prestations. Cet ajustement au taux des prestations s'appelle la *règle de l'intensité.*

À NOTER : *La règle de l'intensité ne s'applique pas aux personnes bénéficiant du supplément de revenu familial, de prestations de maladie ou de maternité ou encore de prestations parentales.*

Qui peut bénéficier du nouveau supplément de revenu familial?

Les prestataires, ayant des enfants à charge, qui reçoivent la prestation fiscale pour enfants et dont le revenu familial est inférieur à 25 921 $ sont admissibles au nouveau supplément de revenu familial. Les prestataires admissibles recevront jusqu'à 65 % de leur rémunération assurable. **Toutefois,** le taux de prestations maximal demeurera de 413 $ par semaine pour tous les prestataires.

Y aura-t-il quelque changement que ce soit dans mes déductions au titre des cotisations d'assurance-emploi à partir de janvier ?

Oui. Le taux de cotisation à l'assurance-emploi pour 1997 est moins élevé que l'an dernier. Toutefois, à compter de janvier, vous remarquerez une différence dans la façon de déduire vos cotisations au cours de l'année. Il n'y a plus de maximum assurable hebdomadaire de 750 $ sur votre rémunération assurable. Les cotisations sont maintenant payables sur chaque dollar gagné jusqu'à concurrence d'un montant maximal annuel de 39 000 $. Une fois ce montant atteint, vous n'aurez plus de cotisations à payer. Par exemple, si votre salaire annuel est de 58 500 $, vous payerez toutes vos cotisations d'assurance-emploi dans les huit premiers mois et n'aurez aucune cotisation à payer pour le reste de l'année.

Puis-je gagner plus qu'avant sans perdre des prestations ?

Oui. Tous les prestataires, quel que soit leur revenu, peuvent gagner jusqu'à 50 $ par semaine ou 25 % de leurs prestations habituelles, le montant *le plus élevé* s'appliquant, sans voir leurs prestations réduites.

Quelles sont les nouvelles prestations de soutien au réemploi ?

Le gouvernement du Canada collabore avec les provinces et les territoires pour établir de nouvelles prestations de soutien au réemploi pour aider les Canadiens et les Canadiennes à réintégrer le marché du travail.

Ces prestations peuvent comprendre les mesures suivantes : *subventions salariales ciblées* pour inciter les employeurs à offrir une expérience en milieu de travail pouvant mener à un emploi à long terme; *aide au travail indépendant* pour aider les personnes sans emploi à démarrer leur propre entreprise; *partenariats pour la création d'emploi,* des partenariats locaux visant à créer des emplois durables dans votre collectivité.

QUOI DE NEUF POUR LES EMPLOYEURS ?

La méthode de déclaration des données sur l'emploi a été révisée dans le cadre du nouveau Régime d'assurance-emploi. Le gouvernement du Canada et les employeurs ont collaboré à mettre en place un système simplifié de déclaration des données. Une trousse d'information a été envoyée à tous les employeurs. Si vous ne l'avez pas reçue, veuillez communiquer avec le Centre de ressources humaines du Canada le plus près.

En quoi diffère le Relevé d'emploi ?

En règle générale, vous devrez déclarer, pour chaque employé, uniquement les premier et dernier jours de travail, le nombre total d'heures travaillées au cours des périodes de paye des 53 dernières semaines et la rémunération assurable totale des 27 dernières semaines.

Qu'est-ce que le nouveau système basé sur les heures de travail ?

Depuis le 1er janvier 1997, chaque heure travaillée et rémunérée est assurable. Autrement dit, le revenu de tous les travailleurs est maintenant assurable.

Les cotisations sont-elles maintenant calculées différemment ?

Oui. Elles sont maintenant calculées d'après chaque dollar de rémunération assurable, jusqu'à concurrence d'un maximum *annuel* de 39 000 $ plutôt que d'un maximum hebdomadaire.

En quoi consiste le nouveau programme pour l'embauche de nouveaux travailleurs ?

Si vous êtes un petit employeur et qu'en 1996 vous avez payé moins de 60 000 $ en cotisations de l'employeur, vous aurez droit à un remboursement en 1997 et 1998, si votre facture de cotisations augmente de 250 $ ou plus.

APPLICATION PLUS SÉVÈRE DE PÉNALITÉS

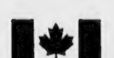
Aux termes du Régime d'assurance-emploi, les prestataires coupables de fraude devront satisfaire à des règles d'admissibilité plus sévères. Un plus grand nombre d'heures de travail seront nécessaires pour présenter de nouvelles demandes et les pénalités financières augmenteront.

Les employeurs qui participent à une fraude feront également face à des pénalités plus sévères pouvant s'élever jusqu'à 12 000 $ par infraction ou au total des pénalités imposées au prestataire dans le cas de collusion.

Si vous avez fait une erreur de bonne foi et avez oublié de nous en informer, il n'est pas trop tard pour le faire. En vertu de notre politique concernant la divulgation volontaire, nous pouvons annuler toute pénalité ou poursuite, advenant que le cas ne fasse pas déjà l'objet d'une enquête.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

- Composez sans frais le 1 800 276-7655 pour obtenir votre brochure sur le nouveau Régime d'assurance-emploi du Canada (ATME : 1 800 465-7735).
- Passez au Centre de ressources humaines du Canada le plus près, dont l'adresse figure dans la section du gouvernement du Canada de votre annuaire téléphonique, sous la rubrique «Développement des ressources humaines Canada».
- Consultez notre site Internet au http://www.hrdc-drhc.gc.ca



Développement des ressources humaines Canada | Human Resources Development Canada

Canada

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49
Apprendre et grandir ensemble

Direction générale

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49 (DSFM) est à la recherche d'une personne avec expertise en pédagogie et en administration scolaire afin d'assurer une formation de qualité à sa population estudiantine francophone du Manitoba en promouvant le développement de personnes autonomes, épanouies, compétentes, sûres de leur identité, fières de leur langue et de leur culture. De plus, elle veut promouvoir son projet éducatif communautaire, géré par les parents francophones du Manitoba et qui reflète les intérêts du milieu franco-manitobain.

La DSFM nº 49 est une division scolaire grandissante qui compte 4 430 élèves (niveaux maternelle à secondaire 4) dans 21 écoles à l'échelle de la province. Elle regroupe quelques 300 professionnels et quelques 200 employés de soutien ainsi qu'une équipe divisionnaire expérimentée.

La programmation de la DSFM est appuyée par son programme de récupération appelé «Phase d'accueil», ses cours d'éducation à distance et ses partenariats avec la communauté.

Le/la candidat.e choisi.e entrera en fonction le 2 juillet 1997.

Les personnes intéressées enverront leur demande accompagnée d'un curriculum vitae avant le 15 février 1997 au président de la Commission scolaire:



Monsieur Aurèle Boisvert, président
Commission scolaire franco-manitobaine
485, chemin Dawson
Case postale 204
Lorette (Manitoba)
R0A 0Y0

Téléphone: (204) 878-9399 Télécopieur: (204) 878-9407



est à la recherche
d'animateurs(trices)

Se rapportant à la Coordonnatrice du programme scolaire, les personnes seront chargées de faire de l'animation de jeux et de sports et de bricolage auprès des enfants ainsi que de faire l'accueil pendant les jours et soirs de semaine et les fins de semaine.

Compétences:

- expérience avec les jeunes âgés de 5 à 12 ans ou 13 à 18 ans;
- maîtrise du français et de l'anglais parlés;
- connaissance de la Fête serait un atout;
- caractère dynamique et créatif.

Salaire: 5,40 $/heure

Entrée en fonction: Du 7 au 16 février 1997

Pour plus de détails, contactez Nicole Fillion au 237-7692.

Le Festival du Voyageur Inc. est l'organisme responsable de la célébration annuelle du Festival d'hiver commémorant la culture et l'héritage que nous ont légués les voyageurs d'antan tout en appréciant les couleurs contemporaines de la culture francophone.



OFFRE D'EMPLOI

L'ASSOCIATION CANADIENNE D'ÉDUCATION DE LANGUE FRANÇAISE (ACELF) sollicite des candidatures pour le poste de **secrétaire général et trésorier** (femme ou homme).

Poste à temps plein – bureau situé dans la ville de Québec.

Entrée en fonction: durant le premier semestre de 1997, date à négocier.

Date limite de présentation des candidatures: 31 janvier 1997.

À l'attention de M. Louis-Gabriel Bordeleau, président
ACELF
2291, promenade Virginia
Ottawa (Ontario)
K1H 6R9

Pour des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec :

Mme Sylvie Giasson, adjointe administrative
ACELF
Téléphone: (418) 681-4661

Cahier de documentation remis sur demande.

Vous trouverez également toutes les informations pertinentes à ce poste sur le site internet : http//www.acelf.ca/emploi



est à la recherche de candidates pour combler les postes suivants:

COORDONNATRICE DES SERVICES D'AIDE À L'EMPLOI
35 h/semaine
ASSISTANTE À LA COORDONNATRICE DES SERVICES D'AIDE À L'EMPLOI
28 h/semaine

Date de clôture: 14 janvier 1997
Entrée en fonction: début février 1997

Qualifications requises:

- excellente connaissance de la situation de la femme;
- bon esprit d'équipe, entregent et de l'initiative;
- excellente connaissance du français et de l'anglais parlés et écrits;
- excellente connaissance dans le domaine de l'administration-coordination;
- connaissance de la formation des adultes.

Responsabilités générales:

- coordonner les activités quotidiennes du programme;
- animer et co-animer les ateliers pertinents à la recherche d'emploi;
- administrer des procédures de sélection des participantes et des participants;
- assurer la supervision et le suivi de la recherche d'emploi des participantes et des participants;
- gérer, en collaboration avec l'aide comptable de l'organisme, le budget en fonction des lignes directrices de Ressources humaines Canada;
- procéder à une évaluation régulière des diverses composantes du projet.

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en faisant parvenir son curriculum vitae, avec la mention «confidentiel» à:

Directrice générale
Pluri-elles (Manitoba) Inc.
674, rue Langevin
Winnipeg (Manitoba) R2H 2W4



La Commission canadienne du blé

Directeur commercial
Amérique latine et Caraïbes

La Direction des ventes et du développement des marchés est à la recherche d'un directeur commercial pour le secteur de l'Amérique latine et des Caraïbes. Sous l'autorité du directeur commercial principal de ce secteur, le candidat retenu participera à l'analyse des marchés céréaliers ainsi qu'à l'élaboration et à la mise en oeuvre de stratégies et d'initiatives commerciales à court et à long terme. Il collaborera et participera aux négociations commerciales de même qu'à la prestation du service après-vente. Il sera en rapport constant avec les membres de l'industrie céréalière afin de faciliter les ventes et il assurera la liaison avec les autres services de la CCB afin d'assurer la réalisation des engagements commerciaux.

Le candidat retenu sera une personne motivée possédant d'excellents talents de communication orale et écrite ainsi qu'un grand sens de l'organisation. Il possédera également une aptitude reconnue à travailler en collaboration avec une équipe, à respecter des échéances et à gérer de façon efficace sa charge de travail. Grâce à une vaste expérience du milieu, il aura une connaissance approfondie de l'industrie céréalière au niveau national et international, notamment du système américain de mise en marché des céréales. Bien qu'une éducation post-secondaire soit préférable, tout candidat ayant une vaste expérience du domaine sera pris en considération. Les candidats doivent maîtriser la langue espagnol. La langue de travail est l'anglais.

La Commission canadienne du blé offre des salaires concurrentiels, une gamme complète d'avantages sociaux et d'excellentes conditions de travail. Les personnes intéressées sont priées de présenter leur demande par écrit, en prenant soin de joindre leur curriculum vitæ et d'indiquer leurs attentes salariales ainsi que leurs références, **au plus tard le vendredi 17 janvier 1997**.

Direction des ressources humaines
Commission canadienne du blé
C.P. 816, succursale Main
Winnipeg (Manitoba) R3C 2P5

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49
Apprendre et grandir ensemble

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49 est à la recherche d'une personne certifiée en orthopédagogie. L'entrée en fonction se fera le plus tôt possible et se terminera le 27 juin 1997. Ce poste est temporaire à temps plein jusqu'au 21 mars 1997 et à 50 % du temps du 21 mars au 27 juin 1997.

La personne intéressée:

- ✓ coordonnera et planifiera une programmation pour des élèves avec des besoins spéciaux en 5e, 7e et 8e années;
- ✓ planifiera et évaluera la programmation pour deux enfants autistes;
- ✓ possédera la capacité de travailler en équipe avec les membres du personnel;
- ✓ enseignera à 25 % du temps au niveau de la 5e année (anglais, arts visuels, religion).

Les personnes intéressées communiqueront avant le 13 janvier 1997 avec la directrice de l'école Lacerte:

Madame Monique Fisette, directrice
École Lacerte
1101, promenade Autumnwood
Winnipeg (Manitoba)
R2J 1C8
Téléphone: 256-4384 Télécopieur: 254-7855

PFRA

Avez-vous des problèmes de neige?

Les arbres peuvent aider!
Pour plus de renseignements, contactez le
Centre de brise-vent ARAP
C.P. 940
Indian Head (Saskatchewan)
S0G 2K0
Tél.: (306) 695-2284
Agriculture et Agroalimentaire Canada — Canada

Vous avez des événements à signaler dans les régions suivantes? N'hésitez pas à nous contacter:

Le Sud:
Anie Cloutier
L'Est:
Sylviane Lanthier
L'Ouest:
Marc-Éric Bouchard

237-4823 ou
1-800-523-3355

LA LIBERTÉ

Recyclez ce journal!

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu LOUIS PAUL LABOSSIÈRE, du village de Saint-Léon, au Manitoba, fermier.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 4185, boulevard Provencher, bureau 25, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G4, le ou avant le 11e jour de février 1997.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 3e jour de janvier 1997.

F. R. Avanthay
Procureur de la succession

LE P'TIT BONHEUR INC.

210, rue Masson & Aulneau
Saint-Boniface (MB) R2H 0H4

recherche un(e)
éducateur(trice) francophone
pour travailler avec enfant à besoins spéciaux.

Capacité administrative de préférence.

Date limite: le 13 janvier 1997.

Contactez Anita au 233-7491.

OFFRE D'EMPLOI

Ménagère
requise pour entretien d'une Église et presbytère.
Nettoyage ainsi que préparation des repas.
8 heures le jeudi,
8 heures le vendredi
ainsi que 4 heures le samedi.
Total de 20 heures/semaine.
8,50 $/heure.
Composez le 255-7152.

Après sept ans à la SRC, Michel Gagnon quitte le Manitoba à regrets

Le vrai visage des coupures

Depuis plusieurs années, la Société Radio-Canada (SRC) annonce qu'elle doit sabrer des millions de dollars dans son budget, couper des centaines de postes jugés excédentaires et revoir sa programmation et son fonctionnement interne. C'est désormais chose faite. Si pour les auditeurs, les coupures à la SRC sont synonymes d'un *Ce Soir* appauvri, pour les employés licenciés, elles ont des conséquences autrement plus radicales.

«Je vais m'ennuyer des champs de blé», lance Michel Gagnon, employé de la CBC à Winnipeg depuis sept ans. Il a fait ses valises, vendu sa maison de Saint-Boniface, et devra quitter le Manitoba à la mi-janvier avec toute sa petite famille. Un déracinement complet pour les enfants qui sont nés et ont grandi au Manitoba.


photo: Anie Cloutier

Michel Gagnon devant sa maison mise en vente.

«J'avais moins d'ancienneté que certains, mais on espère toujours que les patrons seront assez originaux pour trouver une solution, explique l'ancien affectateur de CBC Winnipeg. À ma grande surprise, ce n'est pas moi qu'ils ont mis à la porte, c'est mon poste qu'ils ont aboli. Couper mon poste ça revient à dire que ce que je faisais, toutes les énergies que je mettais dans mon travail, ce n'était pas important. Le résultat est le même, mais l'insulte est différente.»

Chanceux dans son malheur, Michel Gagnon a su plus tôt que ses collègues qu'il perdrait son emploi. Cette longueur d'avance lui a permis de dénicher une nouvelle situation avant qu'arrive la nuée de journalistes, cameramen, techniciens et réalisateurs qui ont appris la disparition de leur poste à la mi-décembre. L'affectateur est donc passé chez «la compétition», la chaîne de télévision privée montréalaise CFCF 12. «Là-bas, les nouvelles, c'est ce qui vient entre les commerciaux! La mentalité est très différente.»

Depuis deux ans, Michel Gagnon travaillait pour l'émission *24 Hours* à la CBC. Il a également occupé les postes de journaliste puis d'affectateur au *Manitoba Ce Soir*. «Mes meilleurs souvenirs sont du temps où je faisais des reportages agricoles. C'est là que j'ai découvert les Franco-Manitobains et leur communauté très liée, très proche. On espère retrouver un peu la même ambiance à Montréal, mais on ne sait pas si c'est possible.»

Quitter le Manitoba après tant d'années, c'est très difficile, indique-t-il. «J'ai des racines ici. Je suis très fier d'avoir deux enfants franco-manitobains. Le troisième a été conçu ici mais naîtra au Québec.»

Cependant, ajoute Michel Gagnon, ce qui fait encore plus mal, c'est de quitter la grande famille de Radio-Canada. «J'ai toujours travaillé très fort, ce qui m'a valu l'appréciation de mes collègues et de mes patrons. J'ai fais ça parce que j'aimais mon travail. J'y étais dévoué corps et âme et je sens que j'ai été abandonné, rejeté. C'est un sentiment que partage la plupart de mes collègues. Il y en a 73 qui perdront leur emploi au réseau anglais. C'est beaucoup de talent perdu, ça! Mais ce qui est admirable, c'est qu'aucun d'entre eux n'aient ralenti le rythme de leur travail. C'est pas facile quand tu sais que dans deux mois tu vas te retrouver à la rue.»

La SRC survivra-t-elle à cette hémorragie de talents? Oui, croit Michel Gagnon, mais pas sans perdre quelques plumes. Le *Ce Soir* gardera probablement son format d'une demi-heure mais avec très peu de reportages, prédit-il. «Le manque d'argent et de personnel va faire qu'il y a beaucoup de choses qui ne seront pas reportées. Il y aura des sujets qui mériteront notre attention, mais on n'aura pas les budgets pour les couvrir. C'est ça ma grande tristesse», indique-t-il.

Anie CLOUTIER

S'unir pour conserver la clientèle

Vers un réseau national d'éducation universitaire en français?

Pour contrecarrer les effets de l'assimilation sur la clientèle scolaire, les universités francophones canadiennes devraient songer à créer un réseau national d'éducation universitaire en français.

C'est ce que suggère Denis Carrier, vice-recteur adjoint à l'enseignement de l'Université d'Ottawa et auteur d'une étude sur la fréquentation universitaire. Les résultats de cette étude indiquent que les universités francophones hors Québec ne font pas le plein de leur population étudiante, et qu'elles doivent faire front commun pour offrir à moindre coût de nouveaux programmes en français, si elles veulent éviter que les jeunes francophones s'inscrivent dans des universités anglophones, en raison du plus vaste choix de programmes.

Il suggère donc de créer une université francophone virtuelle qui miserait sur les nouvelles technologies d'enseignement à distance et permettrait aux petits établissements d'offrir une plus grande variété de programmes à leurs étudiants.

Denis Carrier a constaté d'importants transferts linguistiques chez les jeunes francophones au profit de la langue anglaise. «La francophonie hors Québec est très menacée, dit-il. Les taux de transferts linguistiques sont considérables et sont à la hausse.»

Les universités francophones offrent partout des programmes en arts et en éducation, mais cela ne suffit pas pour attirer des jeunes francophones ambitieux qui veulent faire carrière dans d'autres sphères d'activité. Le Regroupement des universités de la francophonie hors-Québec, qui représente dix établissements universitaires, a annoncé son intention de développer «un réseau électronique», qui permettra aux universités d'offrir des cours à distance et d'en échanger entre elles.

Yves LUSIGNAN, APF

Manitoba Ce Soir

La patience est une vertu

Aucune décision concernant l'avenir du *Manitoba Ce Soir* n'a encore été prise, affirme la directrice des relations publiques pour la Société Radio-Canada (SRC), Micheline Savoie.

La haute direction de la SRC n'aurait même pas établie un échéancier dans cette affaire, précise-t-elle. «Quand il y aura une décision de prise, on enverra un communiqué à travers le pays», lance-t-elle simplement.

D'ici là, les Franco-Manitobains n'ont qu'à attendre patiemment la décision de la vice-présidente de la télévision française, Michèle Fortin.

A. C.

À Île-des-Chênes le dépotoir fait jaser

Mais y a -t-il lieu de s'inquiéter?

Il y a un mois, environ 900 tonnes de sol saturé d'huile ont été versées dans le dépotoir d'Île-des-Chênes. En provenance des États-Unis, cette terre doit y être épandue, aérée et décontaminée. Une situation inacceptable, lance l'ancien conseiller pour la municipalité de Ritchot, Joël Leclaire, qui voit là un danger pour la santé des habitants, des animaux et pour les réserves d'eau potable de la région.

Mais selon John McCabe, président de Mid Canada Soils, une entreprise privée spécialisée dans la décontamination de sol, les possibilités de contamination de la nappe phréatique sont quasi inexistantes. «Île-des-Chênes a un sol argileux, idéal pour épandre et laisser aérer les sols contaminés par de l'huile ou de l'essence.» L'argile, explique-t-il, ne laisse pas pénétrer les contaminants dans les couches inférieures du sol. Mid Canada Soils procède d'ailleurs à de fréquents échantillonnages des réserves d'eau potable des environs et doit présenter chaque année un rapport environnemental complet au ministère de l'Environnement.

Environnement Manitoba vient d'ailleurs de recevoir les résultats de ses propres analyses qui confirment les résultats des tests effectués par les Américains et transmises par Mid Canada Soils. Environnement Manitoba n'effectue pas habituellement de seconds tests, et se fie aux données transmises par Mid Canada Soils. «Après les plaintes formulées par Joël Leclaire, nous avons cru bon de prendre nos propres échantillons», indique l'ingénieur civil pour le département de surveillance environnementale du ministère de l'Environnement du Manitoba, Dave Ediger.

«Les quantités de polluants se situent bien en dessous du 15 000 parties par million permises dans l'entente signée en janvier 1995 entre Mid Canada Soils et la municipalité de Ritchot, conclut Dave Ediger. (voir encadré) Ce ne sont donc pas des déchets dangereux, les taux de toxicité sont très bas, ajoute-t-il. Mais il s'agit là d'une moyenne et il peut y avoir un point chaud, qui contient plus de polluants.» De plus, ajoute-t-il, le sol est contaminé par de l'essence diesel, élément lourd et peu mobile qui ne risque donc pas de s'étendre aux terre arables ou à la nappe phréatique.

Par ailleurs, le dépotoir n'est pas sujet aux inondations et est protégé par une digue. Les produits toxiques ne risque donc pas d'être emportés lors de la crue des eaux de la rivière Rouge, indique le préfet de la municipalité de Ritchot, Bob Stefaniuk. «Je n'ai aucune crainte en ce qui a trait à cela, ajoute-t-il. La terre qui a été déposée sur le site en décembre sera épandue et travaillée pour permettre aux contaminants qui s'y trouvent de s'évaporer, ce qui devrait prendre quelques mois. Elle sera alors utilisée pour recouvrir les déchets du dépotoir ou comme terre de compactage.»

Le site à proximité d'Île-des-Chênes est en opération depuis janvier 1995. La grande majorité des terres qui y sont répandues proviennent de la grande région de Winnipeg, indique John McCabe. «On parle surtout de terres provenant de stations services contaminées par de l'essence ou de l'huile. Et puis ce que les gens oublient souvent, c'est que le Manitoba ne dispose pas de complexe de décontamination des sols. Tous nos déchets vont en Ontario ou aux États-Unis. C'est juste normal qu'on prenne un peu de leurs déchets!»

Anie CLOUTIER



Archives La Liberté

«Quand tu renverses un gallon d'huile il faut le rapporter tout de suite mais là, ils en amènent des camions pleins des États-Unis!», lance Joël Leclaire.

Quelques chiffres

Le niveau de contamination d'un sol est calculé en faisant la moyenne des résultats d'analyses de dizaines d'échantillons prélevés sur le terrain, explique l'ingénieur civil pour le département de surveillance environnementale du ministère de l'Environnement du Manitoba, Dave Ediger.

Ces analyses doivent tenir compte de trois facteurs: les matières concentrées, les huiles et les graisses ainsi que le taux de Btex (pour Benzine, Éthyle de Benzine, Toluène et Xylène).

Dans le cas des matières concentrées et des huiles et graisses, les taux de polluants ne doivent pas dépasser 15 000 parties par million (ppm). Selon les analyses effectuées par le ministère de l'Environnement, les taux rencontrés sur le terrain varient entre 2 800 ppm et 5 800 ppm pour les matières concentrées et entre 6 300 ppm et 7 800 ppm pour les huiles et graisses.

«En ce qui a trait au niveau Btex, signale Dave Ediger, le plus haut taux est de 6,6 ppm, soit bien en dessous de la limite acceptable de 100 ppm.»

A. C.

Bientôt deux Shell sur le boulevard?

Pas avant 5 ans

Le propriétaire de la station-service Shell sur le boulevard Provencher, Benoît Michaud, s'est inquiété en attendant la rumeur qui voulait que les postes d'essence Turbo, qui appartiennent à Shell depuis quelques années, portent désormais la bannière de Shell. Aurons-nous bientôt deux stations Shell sur le boulevard Provencher?

«Mais j'ai vérifié avec la maison-mère à Calgary, et rien ne changera bientôt», indique-t-il. La compagnie Shell, lui a-t-on expliqué, a décidé d'amalgamer les deux administrations, mais doit encore élaborer un plan de cinq ans avant de savoir si des stations-service fermeront.

Benoît Michaud, qui gère deux stations-service Shell, sur le boulevard Provencher et sur la rue Ste-Anne (angle de Barton) peut encore dormir sur ses deux oreilles. «Ce qui pourrait être intéressant pour nous, admet-il cependant, ce serait que le Turbo de Provencher ferme. Mais il est difficile de dire si on aurait une grosse augmentation de la clientèle, parce que Turbo donne le service et que nous sommes un libre-service.»

Benoît Michaud serait étonné que le dépanneur du boulevard courre le moindre risque; «le magasin vend davantage que le poste d'essence, précise-t-il. Le dépanneur a un demi-million de ventes par an.»

Sylviane LANTHIER

Les samedis soirs jusqu'au 16 février

Le sentier d'hiver illuminé

Pour le 10e anniversaire du sentier d'hiver, Le Festival du Voyageur allume les bougies ! En effet, pour la première fois à tous les samedis soirs entre le 11 janvier et 16 février, on pourra se promener sur un sentier illuminé.

«Ce projet nous tenait à cœur depuis longtemps, lance le directeur général du Festival du Voyageur, Normand Gousseau. Les soirées aux flambeaux donneront la chance aux gens qui ne peuvent en profiter le jour de s'y rendre les samedis soirs», indique-t-il.

À compter du samedi 11 janvier, le sentier offrira des pistes pour faire du patin, du ski de randonnée, de la bicyclette, de la raquette et de la marche. De plus, chaque dimanche de midi à 15 h 30, plusieurs activités seront organisées pour la famille sur le site de la Fourche. Qu'il s'agisse de randonnées en traîneau ou en en charrette, de labyrinthes, de bricolage et de maquillage pour les enfants, les petits et les grands pourront profiter des plaisirs d'hiver. Depuis le 9 janvier, les adeptes de la glissade peuvent aussi profiter de la glissoire géante du Parc Whittier.



photo: Marc-Eric Bouchard

La présidente et le directeur du Festival du Voyageur, Marielle Decelles-Brentnall et Normand Gousseau sur le sentier d'hiver.

Des relais et des feux de camp situés à la Fourche seront à la dispositions des gens qui voudront se réchauffer. «Nous voulons que les gens pratiquent des activités extérieures sans qu'ils se gèlent trop le bout du nez !», mentionne Normand Gousseau.

Pour sa part, le conseiller de Saint-Boniface à la Ville de Winnipeg, Daniel Vandal, estime qu'il est important d'investir dans le sentier d'hiver. «Nous allouons près 40 000 $ pour les infrastrucures et l'aménagement du sentier d'hiver. Winnipeg est une ville d'hiver, il est essentiel de créer des activités qui intéressent autant les Manitobains que les touristes», explique-t-il.

Renseignements: 237-7692.

Marc-Éric BOUCHARD

Pour faire des économies

Réseau déménage

Si vous cherchez les bureaux de l'organisme de revendications féminines Réseau, ne vous rendez plus à la Maison franco-manitobaine. Depuis le 1er décembre, Réseau a installé ses pénates et son unique employée, la directrice Sylvie Ross, dans un local situé au 247-B, boulevard Provencher.

«Réseau devait faire des économies, explique Sylvie Ross, et nous payons ici beaucoup moins cher de loyer! Le bureau est plus petit, mais nous avons accès à une salle de conférence.» Situé dans les espaces anciennement occupés par la Banque Royale, le bureau est aussi loué à d'autres francophones, dont le graphiste Roger Lafrenière et le conseiller financier Ernest Gautron, qui travaille pour les Services financiers Stewart.

Pour Réseau, explique Sylvie Ross, cet emplacement sera beaucoup plus pratique et accessible. «On était situé au 3e étage de la Maison franco-manitobaine, les gens devaient passer par les locaux du Conseil jeunesse provincial pour nous joindre et si le CJP était fermé, les gens pouvaient penser qu'on l'était aussi.»

Si Réseau a changé d'adresse, les numéros de téléphone (235-0640) et de télécopieur (237-4259) sont cependant restés les mêmes.

S. L.

Congrès des intervenants de la foi

C'est ici que ça se passe

Plus de 150 enseignants de catéchèse et responsables de la pastorale des provinces de l'Ouest convergeront sur Saint-Boniface les 14, 15 et 16 août pour le 3e Congrès des intervenants et intervenantes de la foi 1997.

Après Gravelbourg et Edmonton, c'est donc Saint-Boniface qui accueillera les enseignants de catéchèse, indique la coordonatrice du comité organisateur, Michèle Sala Pastora. «On ne veut surtout pas limiter l'accès aux seuls enseignants, précise-t-elle. Le congrès a été créé en 1993 pour répondre aux besoins des francophones de l'Ouest impliqués dans l'enseignement de la religion. Mais il est ouvert à toute personne désireuse d'approfondir sa foi.»

Plusieurs ateliers couvrant différents thèmes sont prévus, indique-t-elle. L'animatrice Claudette Savard développera entre autres celui de la pastorale auprès des malades; Diane et Léo Robert aborderont la spiritualité du couple chrétien tandis que Marcelle Delorme parlera des façons innovatrices pour préparer les jeunes aux sacrements. Le congrès présente également une table ronde sur le thème de l'évangile dans les pays du Tiers monde.

Le 3e Congrès des intervenants de la foi se tiendra à la Villa-Maria (100, Place Villa Maria à Saint-Norbert). La conférence d'ouverture aura lieu à la Cathédrale de Saint-Boniface qui célèbre cette année son 150e anniversaire de fondation. Elle sera donnée par Mgr Raymond Roussin, évêque de Gravelbourg», précise Michèle Sala Pastora. Les autres conférenciers sont les laïques Lise Hudon Bonnin et Gilles Bonnin.

Ceux qui s'inscrivent avant la fin juin de bénéficient d'un rabais. Le coût d'inscription est de 120 $ pour un adulte et de 70 $ pour un étudiant. Il passe par la suite à 140 $ et 80 $. Une bourse est disponible pour les étudiants désirant assister à la conférence. Renseignements: 237-9851.

Anie CLOUTIER



À toi pour toujours ta Marie-Lou

Du Tremblay au Black Hole

Éric Bossé veut prouver qu'il est plus qu'un technicien. Pour ce faire, il a décidé de monter *À toi pour toujours ta Marie-Lou* de Michel Tremblay, présentée au Black Hole Theatre Company du 21 au 25 et le 28 janvier ainsi que le 1er février.

«En partant avec un bon texte, une bonne histoire et des personnages intéressants, tu ne peux pas te tromper», lance le metteur en scène qui dit miser beaucoup sur cette pièce. «Je ne peux pas me permettre un demi-succès, avoue-t-il. Une mauvaise pièce peut tuer une carrière. Dans le monde du théâtre, on ne peut pas se permettre d'être médiocre. Si tu te plantes, ça peut être très difficile de revenir sur scène, surtout quand tu est un débutant comme moi.»

Éric Bossé, 30 ans, est originaire du Québec. Il vit et travaille au Manitoba depuis près de dix ans. Il a entre autres travaillé en tant que technicien au Cercle Molière, au Manitoba Theatre Centre, au Prairie Theatre Exchange et pour les Chiens de Soleil.

Le théâtre universitaire, croit Éric Bossé, lui offre l'occasion d'étendre ses ailes. «Monter une pièce comme celle-là, c'est quelque chose que je ne pourrais pas faire autrement qu'au théâtre universitaire, indique-t-il. J'ai accès à une scène, un budget, des comédiens et un support technique. On me laisse développer ma créativité, mais il y a quelqu'un là si j'ai besoin d'aide.»

Travailler avec des amateurs est un défi, fait remarquer Éric Bossé. «Les étudiants de 1re année avec lesquels je travaille ne sont pas tous là parce qu'ils veulent faire du théâtre professionnel. J'ai des enseignants qui prennent le cours pour apprendre à parler devant un public. Ça fait que tu ne peux pas te fier à eux. Il faut les guider sur scène beaucoup plus que les acteurs professionnels. Le bon côté, c'est que tu peux leur imposer ta vision. Mais le danger c'est de tomber dans la monotonie parce qu'ils n'osent pas donner leur opinion.»

À Toi pour toujours ta Marie-Lou raconte l'histoire d'un homme et d'une femme dont la relation de couple se détériore au fil des ans. La pièce, écrite au début des années 1970, se déroule au Québec à une époque où la religion a encore beaucoup d'emprise sur la population. «Mais, même au Manitoba en 1997, assure Éric Bossé, la pièce continue de toucher le monde. Ce sont des personnages humains qui font face à une situation difficile et pour laquelle ils ne sont pas préparés. Et puis, il y a les deux filles du couple qui sont plus modernes dans leur façon de penser. Finalement, c'est plus une pièce sur le conflit des générations et ça, c'est toujours d'actualité.»

Anie CLOUTIER

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

100 personnes de moins que l'année dernière

Bye-Bye les profits

Environ 200 personnes ont assisté au Bye-Bye présenté au Centre culturel franco-manitobain (CCFM) la veille du jour de l'An. Cette deuxième édition a attiré 100 spectateurs de moins que celle de 1995.

«Nous n'avons pas fait de profit cette fois-ci, indique le directeur du CCFM, Alain Boucher, qui explique la baisse de l'assistance par «le contexte économique et le manque de disponibilité des gens. Les gens ont moins d'argent et souvent ils ont déjà planifié leurs vacances.» Mais le directeur se console en disant que le CCFM est entré dans ses frais, sans vouloir préciser combien coûte l'organisation d'un tel événement.

Selon Alain Boucher, le conseil d'administration du CCFM devra pour l'avenir repenser la formule du Bye-Bye ou se tourner vers une autre forme de campagne de financement. «Nous voulions développer une tradition, un événement qui regroupe les Franco-Manitobains à chaque année la veille du jour de l'An. Mais si nous sommes déficitaires, nous devrons revoir les objectifs du Bye-Bye ou trouver une autre formule de financement», explique-t-il.

Le conseil d'administration pourrait par exemple décider de ne plus offrir le souper et de seulement présenter un spectacle. Alain Boucher doute cependant que les gens se déplaceraient un 31 décembre pour seulement un spectacle et une danse. «Je ne crois pas que les gens veulent se déplacer pour un spectacle de deux heures, croit-il. Ils veulent déguster un succulent repas tout en se divertissant.»


Archives La Liberté
Alain Boucher.

Rappelons que l'année dernière, le Bye-Bye a fait un profit de 5 000 $ répartis également entre le CCFM et Francofonds.

Marc-Éric BOUCHARD

Vaste consultation nationale

L'ACELF fête ses 50 ans avec un forum

Vous êtes intéressés à soumettre un mémoire en préparation du Forum sur l'avenir de l'éducation en langue française qui aura lieu à Québec du 6 au 9 août 1997? Vous avez jusqu'au 15 février pour le faire.

Organisé par l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF), ce forum qui s'inscrira dans le cadre du 50e anniversaire de l'organisme se veut une vaste consultation publique réunissant enseignants, parents, gestionnaires, jeunes, spécialistes, etc. Le but du forum est de dresser le bilan de l'éducation en langue française et d'envisager des partenariats pour l'avenir.

Pour obtenir plus de renseignements sur les attentes de l'ACELF en ce qui concerne le contenu des mémoires, on peut contacter la coordonnatrice du forum, Claudette Voyer, aux numéros suivants. Téléphone: (418) 681-4661; télécopieur: (418) 681-3389; courrier électronique: acelf@qbc.clic.net. Le forum a aussi son site Internet:, au: http://www.acelf.ca/forum.

S. L.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Veillée du bon vieux temps

Pour une quatrième année, le comité culturel de Sainte-Rose-du-Lac présente un souper du bon vieux temps le samedi 25 janvier à la salle communautaire.

Le souper sera suivi d'une soirée de variété surprise. Animé par Irénée Fouré-Partout, le spectacles se composera de chants de saynettes et de danse. Les billets au coût de 15 $ par personne ou 40 $ par famille sont disponibles aux Caisses populaires de Sainte-Rose-du-Lac et de Laurier, à Dion Associates et à l'école MacNeill de Dauphin.

Pour plus de renseignements contactez Rose-Marie Péloquin au 447-2243.

M.-É. B.

CULTUREL

Le nord-ouest canadien signé Réal Bérard

Un artiste sur les traces des trappeurs

La nature, le Nord, les forêts sauvages, les aurores boréales, les rivières qui dévalent, Réal Bérard connaît ça.

En 1960, par exemple, il a été chef cuisinier pendant un an pour un camp de bûcherons. Il en a gardé des croquis.

De 1961 à 1990, il a prêté son talent de dessinateur au ministère des Ressources naturelles du Manitoba, effectuant entre autres des voyages en canot qui lui ont permis de dessiner une douzaine de routes canotables. Ce travail de cartographe lui a demandé d'explorer les rivières manitobaines. De ces voyages, il a gardé des croquis.

Et pendant le temps des Fêtes, alors que la planète entière semblait occupée à multiplier les partys de famille, Réal Bérard, lui, peignait, parfois jusqu'à trois toiles par soir. Pourquoi une telle rage de peindre?

Tout simplement pour préparer une exposition d'une quarantaine de toiles ayant pour thème *Au Nord-Ouest*, en montre jusqu'au 23 février au Centre culturel franco-manitobain. «Ça fait longtemps que je sais qu'il faut faire ces toiles, raconte-t-il. Mais j'ai été occupé par mon jardin cet été et par le canotage cet automne!»



photo: Sylviane Lanthier

Réal Bérard dans son atelier.

Réal Bérard s'est donc mis à l'ouvrage en décembre. «On dirait, constate-t-il, que c'est la seule manière que je peux fonctionner: attendre de devoir faire trois toiles par jour, si non je ne suis pas capable.»

Pour ajouter aux toiles, Réal Bérard a voulu que l'exposition montre aussi les cartes de canotages qu'il a réalisées au cours des ans. Après tout, c'est pour tracer ces cartes qu'il a effectué les voyages qui lui ont permis de croquer les multiples visages du nord-ouest canadien.

Sur les pas de René Richard

Réal Bérard a en effet poussé son canot jusqu'à la Baie d'Hudson, traversant cette région du nord où la forêt boréale cède la place à la toundra. Et il continue de ramer quand le temps le lui permet, rêvant de coucher sur des cartes les trajets que l'artiste René Richard a accomplis au cours des années 30, quand il cherchait à peindre l'immensité des paysages canadiens. Suivre les traces de René Richard a amené Réal Bérard à faire la connaissance d'un vieux trappeur qui avait connu le peintre renommé, avec qui il avait «fait de la trappe dans le coin de Flin Flon».

«C'est pas que j'aime tant le canot, lance Réal Bérard. J'aimerais bien mieux aller dans ces coins-là en tapis volant! Mais il n'y a pas d'autre moyen que le canot!» Et le pays, souligne-t-il, regorge de vestiges rappelant l'époque des trappeurs, voire des voyageurs. De vieilles cabanes abandonnées datant d'il y a 200, 300 ans, Réal Bérard en a croisé quelques-unes dans ses pèlerinages vers le nord...

«On vit dans un paysage fort», rappelle-t-il. Le seul changement des saisons redessine d'un coup de pinceau l'allure du pays. «Ici, avec la neige, en une demi-heure on passe de l'automne à l'hiver... » Ce paysage, dit-il, est d'ailleurs pour lui plus facile à dessiner que la nature d'Amérique du Sud, qu'il connaît pourtant bien. «Dessiner des palmiers, c'est difficile, c'est changeant... Mais le paysage d'ici, c'est plus facile. Je le connais, il est dans le folklore, dans la culture.» Il fait partie des gestes des gens, qui vont depuis des années cueillir la menthe près d'un tel marécage, foulent la même herbe pour se rendre au village, dévalent les mêmes collines l'hiver venu...

Pour Réal Bérard, l'expérience de la peinture frôle la métaphysique. La peinture, c'est la rencontre de l'inconnu et l'attente de l'énergie. «Il y a des choses qu'on ne comprend pas. Prends l'astrologie: faut-il y croire ou ne pas y croire? Dans le fond, on ne sait pas. La peinture, c'est comme ça.»

Dans le fond de sa cabane à Saint-Pierre, il arrive que le peintre, dessinateur et sculpteur, s'arrête et lise des ouvrages de philosophie. «C'est aussi bon, des fois, juste de rêver aux corneilles. Ou de parler aux abeilles qui font dodo.»

Mais ce repos du peintre, Réal Bérard ne l'a pas encore mérité cet hiver. Il doit d'abord troquer ses pinceaux pour la scie à neige et la pelle, et s'envoler pour le Carnaval de Québec où on l'attend à la fin de janvier. Après quoi il y aura les Folies d'hiver à Granby, puis, bien entendu, le Festival du Voyageur. Et après, en mars, quand les corneilles auront annoncé (bien avant les hirondelles) le retour du printemps, Réal Bérard reprendra son canot. «La carte de canotage, dit-il, c'est juste une excuse pour voyager!»

Sylviane LANTHIER

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente ***The Big Picture*** avec Shirley Jones à la salle du Centenaire (555, rue Main) les 11 et 12 janvier à 20 h. Également au programme: ***A Serenade of Charm*** les 16 et 18 janvier à 20 h. Prix variant de 34 $ à 20 $ (plus taxes). Billets: 949-3999. Renseignements: 949-3998.

❖ Dans le cadre de la série de musique nouvelle Groundswell, ne manquez pas: ***The Seven Deadly Sins***, présenté les 13 et 14 janvier à 20 h au Prairie Theatre Exchange (3e étage, Place Portage). Renseignements: 943-5770.

❖ L'***Orchestre de chambre du Manitoba*** présente les pianistes Janina Fialkowska et Jon Kimura Parker le 5 février à 20 h dans l'église Westminster (745, avenue Westminster). Renseignements: 783-7377.

❖ L'Opéra du Manitoba lève le rideau sur ***The Consul*** de Menotti les 8, 11 et 14 février à 20 h à la salle du Centenaire (555, rue Main). Billets variant entre 11,50 $ et 68,25 $ disponibles via TicketMaster Opera Hotline au 957-7842. Renseignements: 942-7479.

THÉÂTRE

❖ Le Cercle Molière présente la comédie dramatique ***Lonely Planet*** de Stephen Dietz du 15 au 25 janvier à la salle Pauline-Boutal (340, boulevard Provencher). Prix: 20,87 $ (taxes incluses). Renseignements: 233-8053.

❖ The Black Hole Theatre Company (University College, 500, chemin Dysart) présente le programme double ***Forever Yours Marie-Lou*** de Michel Tremblay et ***Beirut*** d'Alan Bown les 21, 22, 23, 24, 25 et 28 janvier ainsi que le 1er février. Prix adulte: 9 $, 7 $ étudiants. Renseignements: 474-6880.

❖ Le Manitoba Theatre Centre (174, avenue Market) présente ***Death of a Salesman*** d'Arthur Miller. Jusqu'au 1er février. Également au programme: ***True West*** de Sam Sheppard à compter du 15 janvier. Billets: 942-6537. Renseignements: 956-1340.



***Cosmic Voyage* présentement à l'affice du cinéma IMAX.**

EXPOSITIONS

❖ À la galerie du Centre culturel franco-manitobain (340, boul. Provencher): ***Au Nord-Ouest***, une exposition d'œuvres de Réal Bérard. Jusqu'au 23 février. Renseignements: 233-8972.

❖ Dernière chance! La vente et exposition annuelle d'œuvres d'art ***Art For Christmas Giving*** de la galerie Medea (132, rue Osborne) se termine le 13 janvier. À l'affiche jusqu'au 18 janvier: les plus récentes œuvres de ***Joan Nowicki***. Renseignements: 453-1115.

EN FAMILLE

❖ Venez tâter la truite le 12 janvier entre midi et 16 h au Centre Fort Whyte (1961, chemin McCreary) lors d'une journée familiale de ***pêche sur glace***. Entrée au Centre: adultes 3,50 $, enfants et étudiants 2,50 $. Renseignements: 989-8355.

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

À l'antenne de la Télévision internationale TV5 les vendredis 10 et 17 janvier à 22 h 30:

Cultures Canada 1995: Gérald Laroche

Spectacle de Gérald Laroche, compositeur-interprète harmoniciste manitobain.

Rediffusion le samedi à 17 h 30.

T'es parent avec qui, toi?



Bonjour!

Je m'appelle Colin Buissé. Ma fête est le 2 juillet 1993. Je vous présente ma belle petite sœur Janelle Buissé, elle est née le 18 août 1995.

Mes parents sont Michele (Gousseau) et Aimé Buissé et nous demeurons à Saint-Norbert.

Un gros bonjour à notre belle grande famille.

10 janvier 1997

SFM*info*

Les nouvelles de la Société franco-manitobaine

Utilisez les coupons de rabais de l'Annuaire des services en français

On vous encourage à utiliser les coupons rabais qui se trouvent à la première page de l'Annuaire des services en français 1997. C'est une façon d'encourager les commerces et les entreprises qui offrent des services en français. On peut trouver les coupons de Visions of Gold, du Café Internet, de Platinum Travel, du Musée de Saint-Boniface, du Club La Vérendrye, de la Caisse populaire de Saint-Boniface, de Cyril Parent services graphiques et du restaurant Pic & Nic de Saint-Adolphe!

N'oubliez pas que vous pouvez vous procurer un annuaire au Centre culturel franco-manitobain, au Collège universitaire de Saint-Boniface et auprès des caisses populaires du Manitoba. Vous pouvez aussi contacter le Centre 233-ALLÔ(2556) ou composer le 1-800-665-4443.

Bravez le froid et faites le don de la vie!

Le jeudi 16 janvier 1997, la SFM commandite une collecte de sang avec la Croix Rouge canadienne. Un petit autobus de 20 places partira de la Maison franco-manitobaine, au 383, boulevard Provencher à 15 h et reviendra à son point de départ lorsque tous les donateurs auront fait leur don de sang.

Venez nombreux et nombreuses!

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Michel Loiselle au 233-4915 ou au 1-800-665-4443.

OFFRE D'EMPLOI

La Société franco-manitobaine est à la recherche de cinq (5) candidat(e)s énergétiques, de bonne humeur et rempli(e)s de «joie de vivre» pour travailler au service du Centre d'information 233-ALLÔ pendant le Festival du Voyageur du 7 au 16 février 1997. Les candidat(e)s doivent posséder une bonne connaissance du français et de l'anglais tout en étant soucieux(ses) de la qualité du service au public (en personne ou au téléphone).

Trois (3) des cinq candidat(e)s choisi(e)s répondront aux appels du public à la ligne 233-ALLÔ concernant les activités du Festival. En vertu du programme d'emploi, ces trois candidat(e)s doivent être sans emploi ou doivent présentement recevoir ou avoir reçu des prestations d'assurance chômage au cours des trois dernières années.

Deux (2) des cinq candidat(e)s travailleront directement auprès du public au Parc du Voyageur pendant le Festival. Ces deux emplois ne sont pas assujettis à des conditions d'emploi.

Pour plus de renseignements, contactez Madame Angèle Bernardin au 233-ALLÔ (233-2556) ou au 1-800-665-4443.

Irénée Fouré-Partout se rend à Sainte-Rose-du-Lac pour la Veillée du bon vieux temps



Le samedi 25 janvier prochain, le Comité culturel Sainte-Rose-du-Lac appuyé du Réseau communautaire vous invitent à la Veillée du bon vieux temps pour un souper-spectacle avec Irénée Fouré-Partout. Comédie, chants et saynètes - il y en aura pour tous les goûts! Les portes ouvriront à 17 h 30 et le souper sera servi à 18 h 30. Les billets sont 15 $ pour les adultes et 40 $ par famille. La Soirée aura lieu à la salle communautaire de Sainte-Rose-du-Lac. Pour plus de renseignements, contactez Madame Rose-Marie Péloquin au (204) 447-2243.



Si vous avez des commentaires au sujet du SFM-info, vous pouvez nous contacter à la Société franco-manitobaine, 383, boulevard Provencher, Pièce 212, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9

Tél.: 233-4915 1-800-665-4443 (sans frais)
Adresse Internet: sfm@franco-manitobain.org

Lonely Planet au théâtre de la Chapelle

Deux fois plus seul

Un magasin, deux gars et des dizaines de chaises empilées pèle-mêle, voilà les bases de *Lonely Planet*, pièce bilingue présentée au Cercle Molière à compter du 15 janvier.

Montée la saison dernière par le Popular Theatre Alliance, la pièce avait remporté beaucoup de succès, indique le metteur en scène, Kim McCaw. «On a gardé la même distribution, mais en la montant une seconde fois, on dirait qu'on découvre des choses nouvelles, des subtilités. On approfondit le texte et les personnages et je crois qu'on a atteint un second niveau de jeu.»

Écrite par l'auteur américain Stephen Dietz et traduite par Claude Dorge, *Lonely Planet* raconte l'histoire de deux amis, Jody (joué par Claude Dorge) et Carl (campé par Brian Drader) qui font face, chacun à sa façon, au problème du Sida. L'un en faisant sienne la vie de ses amis disparus. L'autre en s'enfermant dans son magasin de cartes géographiques. «Et c'est une comédie! Une comédie dramatique... mais on rit beaucoup. Les deux personnages ont beaucoup d'humour et leur imaginaire nous emmène dans toutes sortes de directions», lance le metteur en scène.

Kim McCaw en est à sa seconde mise en scène pour le Cercle Molière. Il a en effet monté l'an dernier *Les Grandes chaleurs.* Il n'est cependant pas un novice dans le monde du théâtre puisqu'il a entre autres occupé le poste de directeur artistique du Prairie Theatre Exchange pendant plusieurs années.



photo: Anie Cloutier

Kim McCaw en est à sa seconde mise en scène pour le Cercle Molière. Il a en effet monté l'an dernier *Les Grandes chaleurs.*

Pour une comédie, *Lonely Planet* jongle tout de même avec des sentiments et des questions sensibles, d'où l'intérêt de monter la pièce dans un cadre intimiste comme le Théâtre de la Chapelle, croit le metteur en scène.

«C'est véritablement un tour de force de monter une pièce avec seulement deux personnages, indique-t-il. Ça leur demande beaucoup d'énergie, de tendresse, de courage, de concentration et surtout un bon sens de l'humour.»

Lonely Planet sera présentée au Théâtre de la Chapelle (825, rue Saint-Joseph) du 15 au 25 janvier. Billets: 14,50 $ et 12,50 $. Renseignements: 233-8053.

Anie CLOUTIER

Festival du Voyageur

Jean décommande mais Luc s'en vient!

N'en déplaise aux fans de Jean Leloup, c'est Luc De Larochellière qui montera finalement sur la scène du Rendez-Vous le 15 février lors du spectacle de clôture du Festival du Voyageur.

En effet, contrairement à ce qui avait été annoncé, Jean Leloup ne sera pas présent à l'édition 1997 du Festival du Voyageur qui se tient cette année du 7 au 16 février.

Avec quatre albums à son actif, Luc De Larochellière doit son succès à des airs comme *Amère América, Chinatown Blues, Cash City* et *Douce Jalousie.* Annette Campagne (anciennement du groupe Hart Rouge) assurera la première partie du spectacle.

Le Festival du Voyageur présente également les groupes franco-manitobains Bandaline, Deux ex machina, Lianne Fournier, Kanicosa, Les Diables verts, Les Louis Boys, Les Mouches noires, Réjean Laroche, Les Tuques chinoises et l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge entre autres.

Le Festival accueille aussi plusieurs talents de l'extérieur de la province dont le groupe Inuit Throat Singers, le quatuor de l'Île-du-Prince-Édouard Barachois, le duo québécois Les Frères Guy, le groupe fransaskois Polly-Esther ainsi que l'ensemble écossais Simpsons Folly.

Les profanes découvriront et les habitués du Festival retrouveront avec plaisir le concours de violon et de gigue (8 février), le pow wow traditionnel (10 février), la soirée cajun (13 février), le concours des barbus (14 février) et la finale de la Ligue d'improvisation du Manitoba (11 février). Les enfants auront quant à eux droit au spectacle du Violon dingue le 15 février.

Les billets pour le spectacle de Luc De Larochellière et les macarons sont en vente à compter du 27 janvier au guichet du Rendez-Vous (768, avenue Taché). Pour réservations, composez le 233-9214.

Anie CLOUTIER

En vente pour 80 $

Livre historique de la famille Comte

Depuis le 8 décembre, les personnes qui sont liées de près ou de loin à la famille Comte peuvent se procurer le livre qui retrace les origines de leur ancêtre. Initié par Élise Comte, le projet de recherche a débuté en 1980. En 1995, avec l'aide de plusieurs familles, le livre fut achevé.

L'une des responsables du projet, Yvette Jamault, est heureuse de la concrétisation du projet. «Nous voulions offrir aux membres de notre famille un livre qui les informent sur leurs origines», mentionne-t-elle.

Les trois responsables du projet, Yvonne Marcon, Denise Vigier et Yvette Jamault n'ont jamais compter leurs heures, elles voulaient terminer ce projet qui leur tenaient beaucoup à cœur. «Maintenant nous sommes plus en mesure de parler de nos ancêtres. Nos enfants et nos petits-enfants pourront consulter ce livre», affirme-t-elle.

Selon Yvette Jamault, plusieurs personnes ont contribué aux succès du livre. «Chaque responsable de famille a rédigé un chapitre et grâce à leur collaboration nous avons respecté l'échéance du 8 décembre», précise-t-elle.

Originaire de Thoras en France, Auguste Comte est arrivé à Notre-Dame-de-Lourdes en 1891 et il a épousé Thérèse Martin. Pour en savoir plus sur les familles Comte et Martin vous pouvez vous procurer le livre *La famille Comte.* Contactez Yvonne Marcon au 248-2222 ou Yvette Jameau au 255-1891. Le coût est de 80 $. Il est également possible de consulter le livre à la bibliothèque de Saint-Boniface.

Marc-Éric BOUCHARD

Recyclez ce journal!

Télé-horaire de la semaine du 13 au 19 janvier 1997

SRC Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 5 h à 16 h

6h00 Le monde ce matin
6h30 Bon matin
9h00 Les p'tits bonheurs de Clémence
10h00 Attention, c'est chaud!
10h30 Christiane Charette en...
11h30 Poivre et sel
12h00 Le midi
12h30 Les belles histoires des pays d'en haut
13h30 Marilyn
14h00 Les yeux du cœur
15h00 Les chatouilles
15h01 Pacha et les chats
15h15 Iris le gentil professeur
15h30 La maison de Ouimzie
16h00 La bande à Frankie Woof (jeudi et vendredi)

Lundi

16h27 Bêtes pas bêtes +
17h00 Watatatow
17h30 Fa si la chanter
18h00 Manitoba ce soir
18h30 La petite vie
19h00 4 et demi...
20h00 Enjeux
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
22h31 Virginie
23h00 La météo
23h02 Fa si la chanter
23h30 Les nouvelles du sport
23h45 Découverte
0h35 Fin des émissions

Mardi

16h27 Les maîtres des sortilèges
17h00 Watatatow
17h30 Fa si la chanter
18h00 Manitoba ce soir
18h30 La facture
19h00 Bouscotte
20h00 Omertà
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
22h30 Virginie
23h00 La météo
23h02 Fa si la chanter
23h30 Les nouvelles du sport
➤ 23h45 Cinéma: **Sueurs froides.** *Fr. 1988. Présentation de trois films de suspense réalisés par Hervé Palud, Josée Dayan et Patrice Leconte.*
1h30 Fin des émissions

Mercredi

16h27 Les mondes de Sismi
17h00 Watatatow
17h30 Fa si la chanter
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Moi et l'autre...
19h00 Sous un ciel variable
20h00 Femmes : une histoire inédite
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
22h30 Virginie
23h00 La météo
23h02 Fa si la chanter
23h30 Les nouvelles du sport
23h45 Vues d'ici
1h55 Fin des émissions

Jeudi

16h27 Sur la piste
17h00 Watatatow
17h30 Fa si la chanter
18h00 Manitoba ce soir
19h00 Urgence
20h00 L'Ecuyer
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
23h00 Virginie
23h30 La météo
23h32 Fa si la chanter
0h00 Les nouvelles du sport
➤ 0h18 Cinéma: **Contrôle d'identité.** *Fr.-Can.-Suisse 1993. Drame policier. Un Français chargé de conduire une voiture volée au Niger se fait dévaliser en Afrique du Nord avant d'avoir atteint son but. Arrêté avec un faux passeport, il est confondu avec un dangereux terroriste.*
2h30 Fin des émissions

Vendredi

16h27 Mission top secret
17h00 Perfecto
17h30 Fa si la chanter
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Branché
19h00 De retour après la ménopause
20h00 Le téléjournal
20h25 Le point médias
20h56 La météo
21h00 Confrontation 97
22h30 Les nouvelles du sport
22h45 Scoop
➤ 23h45 Cinéma: **Breakfast Club.** *E.-U. 1985. Comédie dramatique Cinq adolescents, deux filles et trois garçons, obligés de passer un samedi en retenue à l'école, sont pour ainsi dire laissés à eux-mêmes, avec un sujet de composition à remettre à la fin de la journée. Très différents les uns des autres, ils sont amenés, petit à petit, à laisser tomber leurs masques et à se montrer sous leur vrai jour.*
1h50 Fin des émissions

Samedi

6h30 Winnie l'Ourson
7h00 Les chatouilles du matin
7h02 Les contes du chat perché
7h31 Arthur
7h50 L'histoire sans fin
8h15 Quasimodo
8h40 Aladdin
9h05 Timon & Pumbaa
9h30 Bouledogue bazar
10h05 Marsupilami
10h15 Animaniacs
10h40 Tiny Toons
11h00 La bande à Picsou
11h30 Fais-moi peur!
➤ 12h00 Cinéma: **Adieu, mon hiver.** *Can. 1989. Comédie dramatique. Très attaché à la ferme et à son grand-père, un garçon de 11 ans refuse d'accompagner ses parents lorsque son père obtient un emploi à Winnipeg.*
14h00 L'accent francophone
15h00 M'aimes-tu?
15h30 Ma maison
16h00 Génies en herbe
16h30 L'Arche de Noé
17h00 Le téléjournal
17h30 Raison passion
18h00 Jeux d'enfants
18h30 Mr. Bean
19h00 La soirée du hockey Molson
22h00 Le téléjournal
22h23 La météo
22h25 Les nouvelles du sport
22h45 Branché
23h15 Simplement la vie
➤ 23h45 Télé-sélection: **Les Marmottes.** *Fr. 1993. Comédie dramatique. Comme à chaque veille de Noël, une famille se retrouve pour les vacances dans une station de ski de Chamonix.*
1h55 Fin des émissions

Dimanche

6h30 Winnie l'Ourson
7h02 Histoires de peluches
7h10 Les histoires du père Castor
7h31 Le monde irrésistible de Richard Scarry
7h55 La bande à Dingo
8h20 Raconte-moi une chanson
8h45 Iznogoud
9h00 Bouledogue bazar
9h15 Manigances
9h45 Parcelles de soleil
10h00 Le jour du Seigneur
11h00 Point de presse
11h30 Scully rencontre
12h00 La semaine verte
13h00 Second regard
13h30 En toute liberté
14h00 Horizons
15h00 Faites vos gammes
16h00 Sous la couverture
17h00 Course destination monde
18h00 Le téléjournal
18h15 Découverte
19h00 Surprise sur prise
20h00 Les beaux dimanches: **Dossier:** ***Face à face avec un meurtrier sexuel***
21h00 Les beaux dimanches: **Les grands romantiques:** ***Lizt et Berlioz***
22h00 Le téléjournal
22h20 Le point
22h59 La météo
23h00 Les nouvelles du sport
➤ 23h20 Ciné-club: **Un thé au Sahara.** *G.-B. 1990. Drame. Vers la fin des années 1940, un couple d'Américains entreprend, en compagnie d'un ami, un voyage dans le désert.*
1h45 Fin des émissions

TVA

Du lundi au vendredi de 5 h à 16 h

5h00 Salut, bonjour!
8h00 Bla bla bla
9h00 Taillefer et fille
10h00 Aimer
10h30 La vie à Montréal
10h45 Un jour à la fois
12h30 Télé-achats
13h30 Les feux de l'amour
14h30 Top modèles
15h00 Claire Lamarche
16h00 Les amuse-gueules

Lundi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Chasse aux trésors
18h30 Rira bien...
19h00 Place Melrose
20h00 L'arthrite, c'est sérieux
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
22h58 Télé-achats
23h51 Info National média
1h50 Fin des émissions

Mardi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Drôle de vidéo
18h30 Petite fleur
19h00 Match de la vie
20h00 René Lévesque
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
22h58 Télé-achats
23h51 Info National média
1h50 Fin des émissions

Mercredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 La poule aux œufs d'or
18h30 Beverly Hills 90210
19h30 La fricassée sportive
20h00 La légende des top modèles
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
23h01 Télé-achats
23h54 Info National média
1h50 Fin des émissions

Jeudi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Chambres en ville
19h00 Alerte à Malibu
20h00 Claire Lamarche
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
22h58 Télé-achats
23h51 Info National Média
1h50 Fin des émissions

Vendredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 J.E
➤ 19h00 Cinéma du vendredi: **Déception.** *Am. 1993. Par une succession de coïncidences mystérieuses, une veuve découvre l'existence cachée de son mari qui vient de mourir dans un accident d'avion*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
23h02 Télé-achats
23h55 Info National média
1h50 Fin des émissions

Samedi

5h30 Salut, bonjour!
8h00 Bibi et Geneviève
9h00 Sailor Moon
9h30 T.A.C.
10h00 Télé-achats
10h30 Infopublicité
➤ 11h00 Ciné week-end: **Le Mississippi brûle.** *Am. 1988. Drame social. Durant l'été 1964, dans une région rurale du Mississippi, deux agents du FBI sont chargés d'enquêter sur la disparition de trois activistes qui militaient en faveur des droits civiques.*
➤ 13h30 Ciné week-end: **Le grand timide.** *G.-B. 1989. Comédie satirique. À la suite de son renvoi d'un théâtre, un acteur de second ordre voit sa carrière prendre un nouvel envol et ses amours s'embrouiller.*
15h00 Le championnat des quilles
16h00 Vins et fromages
16h30 Fleurs et jardins
17h00 Le TVA, édition 18 h
➤ 17h30 Ciné-extra: **Club Paradise.** *Am. 1986. Comédie. Un ex-pompier de Chicago s'installe dans une île des Caraïbes et transforme une boîte locale en club de vacances.*
19h30 Gala du championnat canadien professionnel Toyota de patinage artistique
21h30 Le TVA, édition réseau et TVA Sports
➤ 22h27 Ciné-lune: **Le Prédateur.** *Am. 1987. Science-fiction. Un commando qui s'est aventuré dans la jungle dans le but de libérer un sénateur enlevé par des guérilleros doit faire face à un extra-terrestre venu chasser sur notre planète.*
0h27 Télé-achats
0h57 Info National Média
2h50 Fin des émissions

Dimanche

5h30 Salut, bonjour!
8h00 Bibi et Geneviève
9h00 Services compris
9h30 Complètement marteau
10h00 Télé-achats
10h30 *À communiquer*
11h00 Finances
11h30 Vidéo rock détente
12h00 *À communiquer*
➤ 13h30 Ciné week-end: **Souvenirs d'Afrique.** *Am. 1985. Drame sentimental. En 1913, en Afrique, une riche Danoise, séparée de son mari, se met à cultiver du café et à sympathiser avec un chasseur anglais dont elle devient amoureuse.*
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Tom et Jerry
➤ 19h00 Ciné-dimanche: **Top Gun.** *Am. 1986. Drame. Ayant fait montre de courage, un jeune pilote est envoyé dans une école où l'on forme l'élite de l'aviation navale américaine.*
21h30 Le TVA, édition réseau
21h55 TVA sports
22h21 Complètement marteau
22h51 Finances
23h21 Télé-achats
23h51 Info National média
1h50 Fin des émissions

TV5 La Télévision Internationale

Du lundi au vendredi de 5 h à 15 h

5h25 TV5 minutes
5h30 Télématin
7h30 Paris lumières
7h55 TV5 minutes
8h00 Espace francophone (L)
En toute liberté (Ma)
Horizons francophones (Me)
Univers Inc. (J)
À communiquer (V)
8h30 La tournée du grand duc (L)
Thalassa (Ma)
Entretiens francophones (Me)
Sous la couverture (J)
Comment ça va? (V)
9h00 Horizons francophones (Ma)
Viva (J)
9h15 7 jours en Afrique (J)
9h30 Viva (L)
Strip-tease (Ma)
Temps présent (Me)
Bons baisers d'Amérique (J)
L'autre côté de la lune (V)
10h15 Grand tourisme (L)
10h30 Bus et compagnie
11h15 Gourmandises
11h25 TV5 minutes
11h30 Le journal de France 3
12h00 Bouillon de culture (L)
Étonnant et drôle (Ma)
Le monde est à vous (Me)
Grands solistes (J)
Faites vos gammes (V)
13h00 Passe-moi les jumelles (J)
Entretiens francophones (V)
13h05 7 sur 7 (L)
13h30 Panorama (Me)
13h45 Sidamag (J)
14h00 Journal télévisé de TV5
14h25 La météo des 5 continents
14h30 La chance aux chansons
15h00 En toute liberté (L)
Horizons francophones (Ma)
Sous la couverture (Me)
Alice (J)
Regards d'Afrique (V)

Lundi

15h30 Montagne
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide
17h00 Des chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Lucas
20h00 Strip-tease
21h00 Paris lumières
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Studio Gabriel
22h30 Le cercle de minuit
23h45 Le soir 3
0h15 Reflets
1h15 Sport Africa
2h15 RFI

Mardi

15h30 Y'a pas match
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide
17h00 Des chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Ça se discute
20h00 Temps présent
21h00 Paris lumières
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Studio Gabriel
22h30 Le cercle de minuit
23h45 Le soir 3
0h15 Médecins de nuit
1h15 Y'a pas match
1h45 Montagne
2h15 RFI

Mercredi

16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide
17h00 Des chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Envoyé spécial
20h00 Bons baisers d'Amérique
21h00 Paris lumières
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Studio Gabriel
22h30 Le cercle de minuit
23h45 Le soir 3
0h15 Ça se discute
1h45 Courants d'art
2h15 RFI

Jeudi

15h30 *A communiquer*
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide
17h00 Des chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Taratata
19h45 Génération sensations
20h00 L'autre côté de la lune
21h00 Paris lumières
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Studio Gabriel
22h30 Le cercle de minuit
23h45 Le soir 3
0h15 Envoyé spécial
1h45 Magellan
2h15 RFI

Vendredi

15h30 Découverte
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide
17h00 Des chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Thalassa
19h30 Faut pas rêver
20h30 Les carnets du Bourlingueur
21h00 Paris lumières
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Studio Gabriel
22h30 Cultures Canada 1995
23h00 Évasion
23h30 Génération sensations
23h45 Le soir 3
0h15 Taratata
1h30 Bon week-end
2h30 RFI

Samedi

5h25 TV5 minutes
5h30 Découverte
6h00 Génération sensations
6h30 Découverte
7h00 Le petit journal
7h30 Val-d'Or/Percé
7h55 TV5 minutes
8h00 Sport Africa
9h00 Reflets
10h00 Regards d'Afrique
10h30 Faites vos gammes
11h25 TV5 minutes
11h30 Le journal de France 3
12h00 Découverte
12h30 Génies en herbe
13h00 Magellan
13h30 Les carnets du Bourlingueur
14h00 Journal télévisé de TV5
14h30 Le jardin des bêtes
15h00 Fleurs et jardins
15h30 Vins et fromages
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide du samedi
17h00 Portrait d'Artistes
17h30 Cultures Canada 1995
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Éclats de rire
19h45 Mes meilleurs amis
21h00 La vie d'artiste
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Bon week-end
23h00 Ça cartonne
23h45 Le soir 3
0h00 Lucas
1h30 Viva
2h15 RFI

Dimanche

5h25 TV5 minutes
5h30 Hexagone
6h00 Évasion
6h30 Le jardin des bêtes
7h00 Le petit journal
7h30 Tu vois ce que je veux dire
7h55 TV5 minutes
8h00 L'école des fans
8h45 Grand tourisme
9h00 Fleurs et jardins
9h30 Vins et fromages
10h00 Grands solistes
10h30 Concert
11h00 La vie d'artiste
11h25 TV5 minutes
11h30 Journal de France 3
12h00 Médecins de nuit
13h00 Faut pas rêver
14h00 Journal télévisé de TV5
14h30 Le monde est à vous
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 30 millions d'amis
17h00 L'école des fans
17h45 Grand tourisme
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 La tournée du grand duc
19h30 Bouillon de culture
20h35 7 sur 7
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Savoir plus
23h00 Faxculture
23h45 Le soir 3
0h00 Éclats de rire
1h15 Mes meilleurs amis
2h30 RFI

RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

4h30 Le monde ce matin
5h30 Bon matin
8h00 Le monde ce matin
8h30 Raison passion (lundi) / Au travail ! (mardi à vendredi)
9h00 Le monde ce matin
9h30 Le point médias (lundi) / Le point (mardi à vendredi)
10h00 L'Atlantique en direct
11h00 Euronews
11h30 Le Québec en direct
13h00 L'Ontario en direct
14h00 L'Ouest en direct
[illegible] Le journal de France 2
15h35 Marchés boursiers • Météo • Bulletin de santé • Griffe
[illegible] Aujourd'hui
17h00 Euronews
17h30 Au travail!
[illegible] Le monde ce soir
18h30 Capital actions
19h00 Grands reportages
[illegible] Le journal RDI

Lundi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Edition Atlantique et du Québec
22h00 Le téléjournal
22h30 Le Canada aujourd'hui - Edition de l'Ontario et de l'Ouest
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Capital actions
1h00 Info-nuit
1h30 Courant pacifique
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Edition Atlantique et du Québec
3h00 Le téléjournal
3h30 Le Canada aujourd'hui - Edition de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Edition Atlantique et du Québec

Mardi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Edition Atlantique et du Québec
22h00 Le téléjournal
22h30 Le Canada aujourd'hui - Edition de l'Ontario et de l'Ouest
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Capital actions
1h00 Info-nuit
1h30 Un fleuve aux mille voix
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Edition Atlantique et du Québec
3h00 Le téléjournal
3h30 Le Canada aujourd'hui - Edition de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Edition Atlantique et du Québec

Mercredi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Edition Atlantique et du Québec
22h00 Le téléjournal
22h30 Le Canada aujourd'hui - Edition de l'Ontario et de l'Ouest
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Capital actions
1h00 Info-nuit
1h30 Horizons francophones
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Edition Atlantique et du Québec
3h00 Le téléjournal
3h30 Le Canada aujourd'hui - Edition de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Edition Atlantique et du Québec

Jeudi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
22h00 Le téléjournal
22h30 Le Canada aujourd'hui - Edition de l'Ontario et de l'Ouest
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Capital actions
1h00 Info-nuit
1h30 Trajectoires
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Edition Atlantique et du Québec
3h00 Le téléjournal
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Vendredi

20h30 Scully RDI
21h00 Montréal en spectacle
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
22h00 Le téléjournal
22h30 Le Canada aujourd'hui - Edition de l'Ontario et de l'Ouest
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Capital actions
1h00 Info-nuit
1h30 Scully RDI
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Edition Atlantique et du Québec
3h00 Le téléjournal
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Edition Atlantique et du Québec

Samedi

4h30 Euronews
5h00 D'ici
5h30 Euronews
6h00 La course destination monde
7h00 RDI week-end
7h30 Québec actualités
8h00 La semaine verte
9h00 Trajectoires
9h30 Montréal en spectacle
10h00 Griffe
10h30 Entrée des artistes
11h00 RDI week-end
11h30 Branché
12h00 Bulletin des jeunes
12h30 Au travail!
13h00 L'accent francophone
13h30 Impact
14h00 Montréal cette semaine
14h30 La facture
15h00 Le journal de France 2
15h30 Bulletin de santé
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Branché
17h30 Griffe
18h00 Le monde ce soir
18h30 Journal du siècle
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Plein les bras
21h00 Le point final
22h00 Le téléjournal
22h30 Griffe
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Enjeux
1h00 Un fleuve aux mille voix
1h30 Montréal en spectacle
2h00 Trajectoires
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 La semaine verte
4h00 Québec actualités

Dimanche

4h30 Euronews
5h00 Au travail!
5h30 Temps d'affaires
6h00 Bulletin de santé
6h30 Simplement la vie
7h00 RDI week-end
7h30 Montréal en spectacle
8h00 L'accent francophone
8h30 Point de presse
9h00 Option éducation
10h00 La facture
10h30 Journal du siècle
11h00 RDI week-end
11h30 Courants du pacifique
12h00 Bulletin des jeunes
12h30 Entrée des artistes
13h00 D'ici
13h30 Horizons francophones
14h00 Enjeux
15h00 Le journal de France 2
15h30 Le journal du siècle
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Espace libre
17h30 Griffe
18h00 Le monde ce soir
18h30 Plein les bras
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Scully RDI
21h00 Second regard
21h30 Point de presse
22h00 Le téléjournal
22h30 Le point
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Griffe
0h30 Entrée des artistes
1h00 Impact
1h30 Scully RDI
2h00 L'accent francophone
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 Bulletin de santé • Espace libre
4h00 Au travail!

En bref

Ligue Hanover-Taché
(classement au 6 janvier)

	G	P	N	Pts
Île-des-Chênes	13	2	0	26
Saint-Jean	8	4	0	16
Pine Falls	7	11	0	14
59ers	6	8	0	12
La Broquerie	6	9	0	12
Steinbach	5	8	0	10
Sainte-Anne	4	10	0	8
Saint-Adolphe	4	11	0	8
Warroad *	10	0	0	20

** L'équipe du Minnesota ne fait pas officiellement partie de la ligue.*

Compteurs	B	P	Pts
D. Naaykens, N. Stars	9	28	37
B. Bouchard, Royals	14	19	33
T. Kemball, P. King	10	21	31
R. Lafournaise, 59ers	9	19	28
R. Desautels, N. Stars	9	18	27
M. Fenez, P. Kings	15	12	27
M. Normandeau, Habs	14	12	26
D. Abrahamson, P. Kings	9	17	26
D. Daneault, Royals	14	11	25
M. Gottfried, N. Stars	15	9	24
G. Sellen, Ace	10	14	24

Les matchs à venir

Le samedi 11 janvier
Sainte-Anne se rend à La Broquerie.

Le dimanche 12 janvier
HTHL All-Stars contre la SEMHL All-Stars à Altona.

Ligue de ringuette, Eastman
(classement au 30 décembre)

NOVICE	G	P	N	Pts
Steinbach	6	0	1	13
Lorette	5	0	0	10
Sainte-Anne	3	0	1	7
Niverville	1	4	1	3
Pineview	1	4	0	2
Lac Du Bonnet	0	4	1	1
Grunthal	0	4	0	0

PETITES	G	P	N	Pts
Steinbach	7	0	0	14
Niverville	2	0	0	4
Lac Du Bonnet	2	3	0	4
Pineview	1	5	0	2
Landmark	0	4	0	0

TWEENS A	G	P	N	Pts
Mitchell	7	1	1	15
Steinbach	5	1	1	11
Pineview	5	2	0	10
Sainte-Anne	1	3	0	2

TWEENS B	G	P	N	Pts
Niverville	2	2	0	4
Lac Du Bonnet	0	7	0	0
Landmark	0	4	0	0

Ligue Hanover-Taché Junior
(classement au 4 janvier)

	G	P	N	Pts
La Broquerie	9	2	0	18
Mitchell	8	3	1	17
Île-des-Chênes	8	5	0	16
Red River	5	7	0	10
Saint-Adophe	2	7	1	5
Grunthal	1	9	0	2

Compteurs	B	P	Pts
R. Hiebert, Mohawks	13	19	32
D. Penner, Mohawks	13	18	31
T. Lodewyks, Hawks	17	11	28
P. Gauthier, Habs	15	12	27
C. Hebel, Habs	14	11	26
R. Delorme, Rockets	15	8	23
D. Carrière, Elks	7	15	22
P. Brunet, Rockets	11	10	21
M. Gagnon, Habs	7	13	20
N. Houle, Rockets	4	16	20

SPORT

François Viens excelle au raquetball

En route pour les Jeux Panam?

Décidément, François Viens n'a pas froid aux yeux. Ce jeune homme de 21 ans a quitté son Sherbrooke natal en juin dernier, sac au dos et 200 $ en poches, et a pris l'autobus, direction Winnipeg.

Ses objectifs personnels sont d'ailleurs très précis: obtenir un bac en éducation et devenir l'un des dix meilleurs joueurs de raquetball au monde. Et aussi, bien sûr, participer aux Jeux panaméricains de Winnipeg, en 1999. «J'avais besoin de changer d'air, raconte-t-il, et j'ai décidé de déménager dans l'Ouest.»

Depuis septembre, il travaille au magasin Staples pour gagner sa vie, étudie en arts à l'Université de Winnipeg et surtout, il joue au raquetball. Lors d'un tournoi invitation présenté en septembre à Grand Forks au Dakota du Nord, il s'est classé en 3e place et a mérité une bourse de 300 $. La plupart du temps, il participe à des tournois amateurs mais lorsque l'occasion se présente il tente sa chance à des tournois professionnels. «Je suis un joueur amateur mais pour augmenter mon calibre de jeu, il faut que j'affronte des professionnels», dit-il.


photo: Marc-Éric Bouchard

François Viens veut améliorer son classement canadien.

C'est à l'âge de 10 ans en voyant son père jouer que François a attrapé la piqûre du raquetball. «Papa m'amenait au club de raquetball et ce sport me semblait excitant à jouer». Il préfère ce sport de raquette au hockey, qu'il a aussi pratiqué. «Au hockey, même si je jouais bien on pouvait perdre. Tandis qu'au raquetball si je perd c'est de ma faute, point à ligne!»

François Viens a remporté une douzaine de championnats dont deux médailles d'or aux Jeux du Canada à Charlottetown en 1992. Selon lui, le raquetball est méconnu des jeunes et de la population en général. «Les gens croient que le raquetball est un sport plate et trop facile à jouer, alors qu'il demande plus d'endurance et de force physique que le badminton et le tennis. Pourtant ces deux disciplines ont beaucoup plus de visibilité que le raquetball et figurent aux Jeux olympiques.»

Même si François Viens est déçu du manque de visibilité de son sport préféré, il continue à consacrer beaucoup d'efforts pour améliorer son jeu en vue des Jeux panaméricains. Il espère en effet être membre de l'équipe nationale qui représentera le Canada en 1999. «J'affronte souvent le champion canadien, Sherman Greenfeld qui vit justement à Winnipeg. D'ici deux ans, si je n'ai pas de blessures majeures, je pourrai affronter les meilleurs au monde», espère-t-il.

Une quarantaine de joueurs de raquetball dans le monde sont des professionnels. Le champion mondial de cette discipline, l'Américain Clift Swing, a un revenu qui approche les 500 000 $ par an. «Il est le meilleur au monde depuis dix ans. Il est imbattable et en plus, il signe de faramineux contrats publicitaires», affirme François Viens.

François Viens rêve du jour où il sera joueur de raquetball professionnel. «C'est un rêve fou, mais si plusieurs le font, pourquoi je ne serais pas capable de le faire? J'aimerais vivre de mon sport quelques années. Je crois qu'en misant sur une bonne discipline personnelle, je réaliserai mon rêve.»

Marc-Éric BOUCHARD



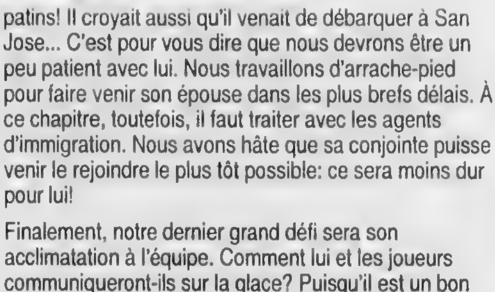
JEAN PERRON

Entre les lignes

Collaboration spéciale



Le premier Russe de ma carrière



Vous avez tous entendu parler de notre toute dernière acquisition, le jeune joueur russe Alexander Korolyuk (il aura 21 ans le 14 janvier prochain). Ce jeune homme appartient à l'organisation des Sharks de San Jose. Les dirigeants de cette équipe étaient contents de savoir que nous voulions le prendre et que nous étions prêts à l'acclimater au jeu nord-américain. Les Sharks ont déjà beaucoup de jeunes joueurs et beaucoup de Russes. À court terme, cela les empêchait de l'ajouter à leur alignement avant l'an prochain.

Je ne l'avais jamais vu jouer avant qu'il ne débute avec nous. Notre directeur des opérations hockey, Frank Serratore, l'a vu la semaine dernière et il a été grandement impressionné par la qualité de son jeu. Il évoluera au centre dès notre prochaine partie, le 10 janvier contre Indianapolis.

Vous ne me croirez peut-être pas, mais Korolyuk est le premier russe que je dirigerai depuis le début de ma carrière. Quand j'entraînais le Canadien, au milieu des années 80, l'organisation n'avait toujours pas embauché un seul Européen. Partout où j'ai travaillé, nous faisions confiance aux joueurs nord-américains. Faut croire que cette ouverture est un signe des temps!

L'arrivée de Korolyuk a été très rocambolesque et ses premiers pas en sol canadien seront difficiles. Imaginez un instant! Il ne parle ni anglais ni français (ce qui est en tous points équivalent au russe que je parle), ce qui nécessitera deux interprètes en tout temps: un sur la glace et dans la chambre des joueurs, l'autre dans la vie de tous les jours.

Ce n'est pas tout: à son arrivée, lundi dernier, il n'avait ni vêtements, ni équipement. Même pas une paire de patins! Il croyait aussi qu'il venait de débarquer à San Jose... C'est pour vous dire que nous devrons être un peu patient avec lui. Nous travaillons d'arrache-pied pour faire venir son épouse dans les plus brefs délais. À ce chapitre, toutefois, il faut traiter avec les agents d'immigration. Nous avons hâte que sa conjointe puisse venir le rejoindre le plus tôt possible: ce sera moins dur pour lui!

Finalement, notre dernier grand défi sera son acclimatation à l'équipe. Comment lui et les joueurs communiqueront-ils sur la glace? Puisqu'il est un bon joueur, cela risque d'être plus facile, surtout qu'il est jeune. Prenez les équipes de la ligue nationale: toutes celles qui ont fait venir de jeunes joueurs n'ont pratiquement pas eu de problèmes majeurs d'intégration, contrairement aux équipes qui avaient acquis des joueurs plus âgés. Nous espérons que cela sera vrai aussi pour nous.

En tout cas, c'est tout un changement pour nous!

♦ ♦ ♦

La profondeur du CH

Malgré toutes les blessures qui affligent l'équipe montréalaise, c'est beau de voir à quel point les recrues formées par cette organisation réussissent à livrer la marchandise... et sauver la réputation de Mario Tremblay!

C'est dans des moments de ce genre que l'on peut voir, malgré les problèmes qui s'accumulent, à quel point cette organisation a de la profondeur. J'ai toujours dit que la patience et l'attention que le Canadien porte à ses jeunes joueurs est un exemple pour toute la ligue.

Cette chronique hebdomadaire est rendue possible grâce aux commanditaires suivants:

Tournoi Coca-Cola

Les Scorpions piquent la curiosité

Nous pouvons remporter ce tournoi, estime l'entraîneur des Scorpions du Lorette Collegiate, Jude Boulianne. Nous n'aurons pas la tâche facile mais nous sommes capables de rivaliser avec n'importe quelle équipe. Nos joueurs sont bien préparés. Il s'agit de respecter le plan de match et de jouer discipliné.»



photo: Marc-Éric Bouchard

Jude Boulianne espère que son équipe offrira du jeu excitant.

Les Scorpions du Lorette Collegiate participent jusqu'au 12 janvier au tournoi de hockey Coca-Cola qui se déroule à l'Université du Manitoba et qui regroupe huit équipes dont quatre de la province.

L'équipe compte parmi ses 20 membres, Gilbert Gélineau. Étudiant au collège Gabrielle-Roy, il est le gardien de but des Scorpions de Lorette. «Gilbert est un très bon athlète. Grâce à lui nous avons une très bonne défensive», souligne l'entraîneur.

Jason Marchadour, François Phaneuf, Martin d'Auteuil, Dave Lamoureux, Nick Gauthier sont les autres joueurs du collège Gabrielle-Roy d'île-des-Chênes qui ont joint les rangs des Scorpions. «Avec l'addition de ces joueurs, nous avons une équipe plus équilibrée», indique Jude Boulianne.

Les Scorpions joueront leur prochaine partie le vendredi 10 janvier à 16 h 30 contre le collège Notre Dame de la Saskatchewan à l'aréna Dutton de Winnipeg.

Samedi, ils feront face au Shattuck college du Minnesota à l'Université du Manitoba à midi. Tout dépendant de leur classement voici l'horaire des finales. Toules les parties se déroulent le 12 janvier à l'Université du Manitoba.

Finale participation: 9 h
Finale consolation: 10 h
Finale pour la troisième place: 12 h 30
Finale de championnat: 14 h 30

Le prix d'entrée est de 4 $ pour les adultes et 2 $ pour les étudiants.

Marc-Éric BOUCHARD

Gagnez des billets du Moose!

Au total, 41 paires de billets seront tirées d'ici au 4 avril 1997 (une paire de billets pour chaque partie locale du Moose du Manitoba).

Les tirages de billets sont réservés à nos abonnés seulement.

Pour gagner, il faut:

1. Trouver la réponse à la question de la semaine en lisant la chronique hebdomadaire de Jean Perron.

2. Remplir le coupon ci-bas et nous le retourner immédiatement en donnant la réponse exacte et toutes les informations demandées. Seuls les coupons originaux ou les reproductions manuelles (fac-similés reproduits non mécaniquement) seront valides. Un seul coupon par enveloppe. Les coupons seront conservés pour tous les tirages de l'année.

Question de la semaine

Comment s'appelle le directeur des opérations hockey du Moose?

Réponse: ____________________

Nom: ____________ Prénom: ____________

Téléphone: ____________ Nº d'abonné: ____________

970110

Gagnant des billets du 12 janvier 1997:
Norbert Collette de Winnipeg.

Pour s'abonner, il suffit de remplir le coupon en page 24 ou d'appeler *La Liberté* au 237-4823 ou (sans frais) au 1-800-523-3355

(Visa ou Master Card obligatoire par téléphone)

Gens d'ici

Guy Mao apprécie son nouveau travail

Directeur de l'Accueil colombien depuis octobre dernier, Guy Mao a des projets plein la tête pour améliorer le confort des 147 résidents du foyer pour personnes âgées. «C'est important qu'ils apprécient leur logement, dit-il. Nous nous efforçons d'offrir le meilleur service en ville.»

Selon Guy Mao, L'Accueil colombien, qui en est à sa 13e année, nécessite des travaux de rénovation. «Nous voulons changer les tapis et continuer d'offrir des services qui correspondent le mieux aux besoins de nos résidents.»

Âgé de 39 ans, Guy Mao a été pendant deux ans le directeur de Place Des Meurons. «J'aime œuvrer auprès des personnes âgées, mentionne-t-il. Je veux qu'ils profitent le plus possible d'une retraite paisible et heureuse.»



Guy Mao.

Originaire de Notre-Dame-de-Lourdes, Guy Mao a obtenu son diplôme en gestion du Success Business College de Winnipeg en 1976. «J'ai toujours travaillé dans mon domaine d'études», souligne-t-il.

Avant de diriger des résidences pour personnes âgées, Guy Mao était à son compte et se spécialisait dans la consultation financière. Plus de dix ans d'expérience dans la gestion financière, croit-il, l'aide dans son travail de gestionnaire actuel.

Guy Mao adore son travail et il espère œuvrer longtemps auprès des personnes de l'âge d'or. «C'est très enrichissant de côtoyer ces personnes, explique-t-il. J'espère travailler dans ce domaine jusqu'à ma retraite.»

Marc-Éric BOUCHARD



Vous déménagez?
Si c'est le cas, veuillez nous en informer sans tarder afin de ne manquer aucun de nos articles.

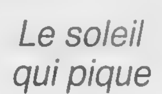
SOCIÉTÉ

Elle a réalisé le rêve de ses 18 ans

Une année dans la vie de Lucille

Pendant un an, Lucille Desrosiers a vécu la tête en bas. De janvier à décembre 1996, cette enseignante d'immersion a participé à un voyage échange en Australie, ce lointain continent, patrie des oppossums, koalas, ornythorinques et autres animaux inconnus du reste du monde. Imaginez une année à vivre «à l'envers» des saisons auxquelles votre organisme est habitué: l'été en janvier, l'hiver en juillet. Un an à évoluer dans une nature où chantent des perruches, sautent des kangourous, foisonnent des eucalyptus...

«J'ai été chanceuse, dit-elle, il ne m'est rien arrivé de moche, je n'ai rencontré que des gens gentils, amicaux, prévenants et très généreux. Et je n'ai pas été malade; je n'ai eu que trois rhumes!» Il faut dire que Lucille Desrosiers réalisait là un rêve datant de ses 18 ans, alors qu'elle aurait pu aller travailler en Australie. Elle avait abandonné l'idée, n'ayant pas l'argent pour payer le voyage. «À l'époque, raconte-t-elle, je ne me rendais pas compte que je n'aurais eu qu'à emprunter!»



Le soleil qui pique

Chargée d'enseigner les rudiments du français à 400 enfants de la maternelle à la 5e année dans une école de la banlieue d'Adélaïde, elle profitait des vacances scolaires pour s'échapper et entreprendre la tournée de cette grande île qu'est l'Australie. L'année scolaire australienne débute en janvier et se termine en décembre, explique-t-elle, et elle est divisée en quatre semestres de dix semaines chacun. Chaque période se termine par deux semaines de vacances, et les vacances des Fêtes durent un mois.

Partie de Winnipeg en hiver, arrivée en Australie en été, Lucille Desrosiers mentionne avoir senti sur sa peau les effets du trou dans la couche d'ozone: «Le soleil pétille sur notre peau. On le sent!» Pas étonnant que les Australiens, particulièrement vulnérables aux effets dévastateurs du soleil en raison de cette couche d'ozone détériorée juste au-dessus d'eux, «se promènent en manche longue en plein été». Les enfants, dit-elle, sont d'ailleurs obligés de porter un chapeau. Et s'il fait chaud au soleil, «à l'ombre tu gèles! Tu sens le froid du vent qui vient de l'Antarctique».



Un petit koala avec ça?



Dans un parc de conservation de la faune, cette jeune femelle kangourou se laisse prendre et donner le biberon. Pendant ce temps, les gens peuvent toucher l'intérieur de sa poche ventrale. La photo montre Lucille Desrosiers tenant la femelle, une assez lourde tâche!

Pour le reste, Lucille Desrosiers a surtout constaté que la vie quotidienne des Australiens ne différaient pas de la nôtre. À l'école, dit-elle, les enfants étaient tout aussi indisciplinés, et le système d'éducation ne semblaient pas plus exigeant que le nôtre.

En fait, l'enseignante retient surtout de son voyage... ses voyages! Elle a parcouru l'île pour en découvrir les joyaux, visité le désert rouge qui mène au célèbre rocher Ayers Rock, où elle a aussi vu Cooper Pedy. «Il y a dans cette région une mine d'opales. Les maisons du village sont creusées dans le roc, les gens vivent donc sous la terre où il fait une chaleur constante, hiver comme été.»

Sur la côte est, elle a revêtu un costume de plongée pour voir la Grande Barrière de corail. Sur la côte ouest, à Monkey Mia, elle a vu des dauphins se laisser nourrir et caresser par les gens et jouer avec eux. «Les dauphins eux-mêmes ont commencé ça, raconte-t-elle, puis les gens ont décidé de les nourrir pour les inciter à revenir.» Depuis, Monkey Mia est devenu une attraction touristique. «Mais les dauphins ne viennent pas toujours!» Ce sont aussi les animaux qui attirent les touristes dans Kangaroos Island, où les kangourous se laissent parfois approcher, caresser et nourrir.

«J'ai vu une plage couverte de petits coquillages tellement compressés qu'on peut y couper des bocs entiers de calcaire. Les gens en font des maisons. Certains font des sculptures à partir de ces blocs et c'est de toute beauté.»

Visites des villes, des musées, des parcs nationaux se sont succédées. Lucille Desrosiers a même fait l'expérience de sensations qui ne sont pas habituellement destinées aux touristes. Elle est ainsi passée par un village qui était aux prises avec une infestation de souris. «Là où j'ai dormi, ils attrapaient une trentaine de souris par nuit dans la maison! Et ça durait depuis des semaines!»

Toutes sortes de rencontres

Ce qu'elle retient particulièrement de cette année sans véritable hiver — «Une seule fois j'ai vu mon haleine faire de la buée.... il faisait 2,9 degrés Celsius!» — c'est justement la chaleur des gens. «J'ai rencontré beaucoup de personnes parce que je participais à des tournées. J'ai rencontré des gens qui m'ont invité chez eux, en campagne, ou avec qui j'ai fait des voyages.

Sa semaine passée en compagnie d'un groupe d'aborigènes l'a aussi marquée. «Nous étions en plaine nature avec eux et ils nous expliquaient les sources de leur culture, de leur spiritualité.»

«À Sydney, j'ai aussi rencontré un groupe de Tahitiens. Comme ils parlaient français et que j'avais très envie de parler français, je suis allée les saluer. Ils m'ont tout de suite invitée à m'asseoir avec eux. Ils étaient très chaleureux et j'ai découvert que c'était un groupe d'enseignants à la retraite! Ils m'ont accueillie comme s'ils m'avaient toujours connue. Je suis même invitée à aller passer un mois à Tahiti!»

Mais de retour dans son pays Lucille Desrosiers ne peut se défendre d'un sentiment de chaluer et de récomfort, malgré le froid de Winnipeg... «Je suis bel et bien canadienne!», s'exclame-t-elle.

Sylviane LANTHIER

Nécrologies



Louis Paul Labossière

Subitement, à Winnipeg, le lundi 16 décembre 1996, est décédé Louis Labossière de Saint-Léon (Manitoba) à l'âge de 31 ans.

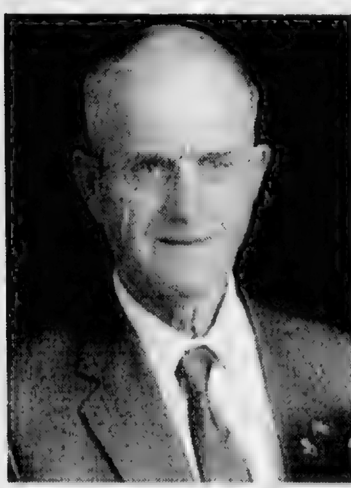
Il laisse dans le deuil ses parents, Rita (Beaupré) et Fernand Labossière; ses quatre sœurs, Paulette Desrochers (Don), Rose-Marie Labossière, Janine Labossière (Gérald Gagnon), Nicole Clark (Gary), toutes de Winnipeg; ses quatre frères, Rémi de Saint-Léon, Ubald, Charles et Jérôme (Claudette Grenier) de Winnipeg; ses neveux: Joël Labossière (Liz Clark), Daniel Labossière, Martin et Shawn Desrochers, Michaël Labossière; ses nièces: Kayla et Melissa Clark; son arrière-neveu, Jordan Labossière, ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins et de nombreux amis. Il fut précédé dans la tombe par sa sœur, Marie, en 1958.

Louis est né à Saint-Léon (Manitoba) le 9 janvier 1965. Après ses études à l'école de Saint-Léon et à Winnipeg, il a travaillé plusieurs années comme charpentier à la Coopérative de Saint-Léon, tout en aidant aux travaux de la ferme familiale, deux occupations qu'il aimait beaucoup. Lors de son décès, il était un employé de Labmar construction de Winnipeg. Homme très consciencieux, Louis avait le goût du travail et s'y acharnait, même durant les dernières années, malgré son manque de santé dont il ne se plaignait jamais.

Disposé à la bonne humeur, Louis avait l'heureuse facilité de plaisanter et le don de faire rire les gens qui l'entouraient. Fervent du sport, surtout des Canadiens de Montréal, il aimait discuter des équipes et des joueurs qu'il préférait. Fier et sympathique, toujours prêt à aider les autres, Louis a laissé sa marque dans le cœur de ses amis et de toute sa parenté. Il était particulièrement attaché à ses nièces, Kayla et Melissa, et à son neveu et filleul, Shawn Desrochers. Louis Laisse un grand vide, très difficile à combler.

Les prières ont été récitées à 20 h 30, le jeudi 19 décembre 1996 au Salon mortuaire Adam à Notre-Dame-de-Lourdes. La messe des funérailles a été concélébrée le vendredi 20 décembre à 13 h 30 en l'Église de Saint-Léon par l'abbé Georges Damphousse et le père Gérald Labossière, et suivie par l'inhumation au cimetière paroissial.

Les porteurs étaient Rémi, Ubald, Charles, Jérôme, Joël et Daniel Labossière. Les porteurs honoraires étaient Martin Desrochers, André Grenier, et Charles Martel.



James Ritchot

Paisiblement, le mardi 17 décembre 1996, Monsieur James Ritchot d'Aubigny (Manitoba), époux de Germaine (née Beaudry) est décédé à Aubigny à l'âge de 86 ans et neuf mois.

James Ritchot laisse dans le deuil son épouse depuis 58 ans, Germaine; neuf enfants: David (Eveline) d'Aubigny, Rachelle (Leland Hayes) de Bemidji, Norbert (Suzanne) de Sainte-Anne, Marcel (Henriette) de Winnipeg, Madeleine (Ron Tone) de Saint-Pierre, Rolande (Richard Lemoing) de Basswood, Denise (Roger Robidoux), Emile (Diane) et Arthur (Janice) de Winnipeg, 25 petits-enfants et huit arrière-petits-enfants. Il laisse aussi quatre frères: Joseph-Hector de Morris, Rémi et Gabriel de Winnipeg, Jean-Marie d'Aubigny et trois sœurs: Isabelle Chartier d'Aubigny, Eva Gagnon de Saint-Pierre et Thérèse Desrosiers de Kelowna, ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces et amis.

Il a été précédé de son père Charles-Edouard en novembre 1953, sa mère Domitilde (née Kenny) en juillet 1953, son frère Jean-Louis en octobre 1978, ses sœurs Eliane Pelland en juin 1973, Jeanne St-Onge en avril 1986 et Alice St-Onge en septembre 1990.

Jim est né le 7 avril 1910 à Saint-Norbert au Manitoba. Ses parents ont déménagé leur famille à Aubigny en 1912 où l'Papa a vécu toute sa vie à travailler la terre. Il a épousé Germaine Beaudry le 16 novembre 1938, et ils ont élevé leur famille de neuf enfants sur leur petite ferme située sur les bords de la Rivière Rouge à Silver Plains. En 1974, Papa et Maman se sont retirés au village d'Aubigny où Papa a continué à rendre petits et grands services à chacun.

Les prières ont été récitées au Salon mortuaire Desjardins le jeudi 19 décembre. Le service funéraire a été célébré à l'église paroissiale d'Aubigny le vendredi 20 décembre. L'enterrement a eu lieu au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confié au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou sans frais 1-888-233-4949.

Sœur Bernardin-de-Marie, s.n.j.m.
(Lauréa Bernardin)

Après quelques semaines de préparation ardue, sœur Bernardin-de-Marie répond enfin au dernier appel de son divin Maître et décède paisiblement le jeudi soir, 19 décembre 1996, à l'infirmerie des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, Saint-Boniface.

La benjamine d'une famille de cinq garçons et quatre filles, Lauréa est née à Élie (Manitoba) en 1903, enfant de Louis et Léa (Dufresne) Bernardin. Elle est la première personne à être baptisée dans la nouvelle église d'Élie. Lauréa étudie d'abord dans son village natal, puis à l'académie Saint-Joseph, Saint-Boniface et à l'École normale de Brandon (Manitoba). En 1927, elle entre au noviciat des Saints Noms de Jésus et de Marie à Montréal.

Sœur Bernardin-de-Marie retourne au Manitoba en 1929, mais elle est nommée immédiatement pour l'Ontario (Kenora, Windsor, Sandwich). Elle obtient un autre certificat d'enseignement, cette fois de l'École normale de London (Ontario) puis pendant sa longue carrière (42 ans) comme éducatrice, elle poursuit d'autres cours pédagogiques. Sœur Bernardin n'enseigne que quelques années au Manitoba, soit à Saint-Pierre et à l'École Holy Cross, Saint-Boniface. Il convient de signaler les 25 belles années qu'elle a passées à Keewatin (Ontario). C'est là que, au début et jusqu'à ce que soit terminée la construction d'une nouvelle école et d'une nouvelle résidence pour les religieuses, ces dernières ont vécu et enseigné dans des locaux très exigus, les plus pauvres de la Congrégation, au dire d'une supérieure majeure lors de sa visite à Keewatin. Toutefois, sœur Bernardin-de-Marie y vit de fort belles années et jouit de ses multiples occupations. En plus d'enseigner à une classe d'élèves de la 1re à la 4e elle dirige la chorale de l'école et s'occupe des sacristies des églises de Keewatin et de Norman, village voisin. Douée d'une très bonne santé, exubérante d'enthousiasme et d'énergie, sœur Bernardin-de-Marie travaille méthodiquement, tout en sachant se ménager des moments de répit.

Quand, en 1972, elle peut vraiment se retirer, sœur Bernardin-de-Marie sait occuper ses journées de façon très agréable. En plus de rendre des services communautaires, elle se livre à ses passe-temps préférés. Philatéliste intéressée, elle collectionne surtout les timbres-postes canadiens et ses albums sont tenus à jour. Elle aime ardemment la nature et les dons généreux du Créateur ne passent pas inaperçus pour elle. Même octogénaire, elle cueille encore des fraises, se réservant au moins un sceau pour un frère aîné, alors le seul survivant de sa nombreuse famille. Profondément attachée à celle-ci, elle profite de toutes les occasions qui lui sont offertes pour visiter ses neveux et nièces à Élie. Joueuse de cartes très ambitieuse, elle n'aime vraiment pas perdre!

Jusqu'à il y a quelques semaines, sœur Bernardin-de-Marie, aidée d'un déambulateur, circulait assez facilement et profitait pleinement de son autonomie. Mais, quand il lui a fallu être confinée à une chambre d'infirmerie, elle prend du temps à s'adapter et à se résigner au grand état de faiblesse qui la conduit vers son Créateur.

L'ont précédée dans la mort ses cinq frères et trois sœurs: Alphonse, Magloire, Marie-Rose, William, Léopold, Adonaï, Mariette et Yvonne. Elle laisse dans le deuil de nombreux neveux et nièces qu'elle affectionnait beaucoup.

Les prières pour le repos de l'âme de sœur Bernardin-de-Marie ont été récitées le dimanche soir, 22 décembre, dans la chapelle de la Résidence Jésus-Marie, Saint-Boniface. Les funérailles, présidées par Monseigneur Albert Fréchette, ont eu lieu le lundi matin, 23 décembre, à la Cathédrale de Saint-Boniface. Elles furent suivies de l'inhumation au cimetière de Saint-Boniface. Les porteurs étaient Georges, Dean et Réginald Bernardin, René et Roger Boily et Brian Nadeau.

La direction des funérailles était confiée au salon mortuaire Desjardins, 233-4949.



Alma Vermette
(née Beaudette)

Alma épouse de feu Léo Vermette, est décédée le 25 décembre 1996 au Centre hospitalier Taché de Saint-Boniface, à l'âge de 85 ans.

Elle laisse dans le deuil ses filles Yvonne O'Brien, Thérèse Ménard, Jeannette Shields et son époux Elden, Lorraine LeTourneau et son époux Léo; ses sœurs Irène Turcotte, Annette Vermette, Louise Hill, Rose-Aimée Barnabé, Thérèse Marion et Olive Senew; ses frères Paul et Mathias ainsi que 14 petits-enfants, 31 arrière-petits-enfants et un arrière-arrière-petit-enfant.

Elle a été prédécédée par son fils Denis, son époux bien aimé Léo, ses parents Hélène Ricard et Donat Beaudette, sa sœur Jeannine et ses frères Arthur, André et Léon.

La famille tient à exprimer sa reconnaissance au personnel du Centre hospitalier Taché pour l'attention et les soins portés envers Alma. Un merci spécial à Doris et Rolande.

Les prières ont eu lieu le 30 décembre à 19 h à la Chapelle P. Coutu, 156, rue Marion. La Messe de la Résurrection a été présidée par M. l'abbé Marcel Carrière, le mardi 31 décembre à 11 h en l'église catholique de Saint-Jean-Baptiste. L'inhumation suivra dans le cimetière paroissial. Les porteurs seront ses petits-enfants: Raymond Remillard, Dianne Stevenson, Denis Remillard, Gisèle Fontaine, Normand Fillion et Michèle LeTourneau.

Au revoir chère petite maman d'amour. Tu vas nous manquer.

La direction des funérailles avait été confiée à Cie. P. Coutu. 949-4864.



Roland Berard

À la suite d'une longue maladie, Roland est décédé au Centre Taché, le 26 décembre 1996. Il avait 77 ans.

Roland laisse dans le deuil son épouse depuis 52 ans, Marie (née Morin); ses trois frères: Roméo de Saint-Adolphe, Joseph et Claire d'Île-des-Chênes, et Paul et Marion de Saint-Pierre-Jolys; ses cinq sœurs: Agathe Forest de Winnipeg, Rita et Stan Metalski d'Edmonton, Simone et Paul Turenne de Saint-Pierre-Jolys, Thérèse et Albert Morin de Saint-Malo, et Germaine Berard de Saint-Pierre-Jolys.

Il a été précédé de sa sœur Bernadette Martel en 1979, de sa mère Florence et de son père Josephat.

La messe funéraire a été récitée le samedi 28 décembre 1996 à 14 h à la cathédrale de Saint-Boniface. L'enterrement a suivi au cimetière Glenlawn.

La famille Berard désire remercier sincèrement le personnel du 5A du Centre Taché et les soins attentifs prodigués à Roland au cours de sa maladie.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou sans frais 1-888-233-4949.



Benoit Gagné

Avec courage, dans la souffrance à l'exemple du Christ, entouré de l'amour de sa famille, Benoit Gagné est allé vers son Dieu et Notre Père, le 27 décembre 1996, à l'âge de 66 ans.

Il laisse dans l'espérance de le rejoindre un jour: Cécile, son épouse, ses sept enfants; René, Gisèle (Luc) Maynard, Lisette (Denis) Phaneuf, Monique (Dave) Gnam, Carmelle (Lucien) Poirier, Marc et son amie Daisy, Chantal (Brad) Bestland, aussi une amie de la famille Debbie Hupé Gagné, 12 petits-enfants, deux sœurs et un frère; Rose (Lucien) Tétreault, Thérèse (Marcel) Côté, Arthur (mari), de nombreux beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, cousins et cousines et amis.

Il fut prédécédé par son père, Ferdinand et sa mère Valentine ainsi qu'un petit-fils, Colin Phaneuf.

Benoit a œuvré très fort dans divers métiers pour soutenir sa famille qui était le cœur de sa vie. Il avait l'œil à la perfection dans tout ce qu'il faisait, que ce soit comme laitier modèle, menuisier ou rembourreur de meubles. Son humour, sa joie de vivre, son cœur sur la main vont beaucoup nous manquer.

La famille désire remercier le personnel du Health Sciences Centre 4GA et du Centre médico-social De Salaberry pour leur présence attentive et leurs soins donnés avec tendresse.

Ceux qui le désirent, peuvent faire un don à la mémoire de Benoit à la Guilde du Centre médico-social De Salaberry.

La célébration eucharistique de la résurrection a eu lieu en l'église de Saint-Pierre à 15 h le 30 décembre 1996, le père Gaëtan Lefebvre était le célébrant.

Benoit, ton Berger t'a pris sur son épaule et sur son cœur et t'a porté jusqu'au Maître de la bergerie où il n'y a qu'herbe fraîche et eau vive!

La direction des funérailles de Monsieur Benoit Gagné a été confié au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou sans frais 1-888-233-4949.



Marie Jeanne St-Godard
(née Déquier)

Paisiblement, entourée de sa famille, Marie, l'épouse bien-aimée de feu Georges St-Godard, est décédée le 1er janvier 1997 à l'hôpital général Victoria. Elle avait 66 ans.

Se souviendront affectueusement de Marie, ses neuf enfants: Alain, Claudette (Jim) Pelts, Valérie (Peter) Doig, Charlotte (Ken) Magnusson, Gérard (Peg), Evelyne (David) Egan, Edith (Martin), Daniel (Elizabeth) et Norman (Jasmine); ses neuf petits-enfants: Joel, Jennifer et Julie Pelts, Matthew et Alex Doig, Danielle et Kendra Magnusson, Devin et Sean Egan. Elle laisse aussi deux sœurs, Alexine (Lucien) Rouire et Thérèse (Georges) Tougas; de nombreux parents et chers amis, en particulier madame Cécile Cenerini.

Marie a été précédée de son mari aimant, Georges, en 1981, et de ses parents.

La messe des funérailles a été célébrée à 14 h de samedi 4 janvier 1997 à l'église catholique de Saint-Norbert, présidée par l'abbé Pierre Gagné et coprésidée par le père Laurent Godbout, o.m.i. L'enterrement se fera plus tard au cimetière paroissial lors d'une petite cérémonie privée.

Les enfants de Marie St-Godard désirent remercier le docteur Bedder et les soignants du service 5 de l'hôpital général Victoria. Un merci spécial à Sylvia et Dawn.

Au lieu de fleurs, la famille encourage les dons au Victoria General Hospital Research & Services Fund Inc., 2340, chemin Pembina, Winnipeg R3T 9Z9, ou à l'Association canadienne du diabète, 310, avenue Broadway, bureau 102, Winnipeg R3C 0S6.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou sans frais 1-888-233-4949.

Pour les jeunes francophones

Étudier au Québec coûtera plus cher

Les francophones de l'extérieur du Québec qui étudient dans des universités québécoises devront payer en moyenne des droits de scolarité de 2 913 $ à compter de la rentrée universitaire 1997-1998. Pour les jeunes manitobains, cette augmentation signifie qu'il en coûtera plus cher d'étudier au Québec que dans leur province d'origine.

La ministre québécoise de l'Éducation, Pauline Marois, a annoncé que les quelque 11 380 jeunes canadiens qui fréquentent cette année une université québécoise paieront l'an prochain des droits de scolarité équivalant à la moyenne des droits annuels au Canada. (Rappelons que les frais au Québec sont les plus bas au pays, soit 1 682 $ en moyenne.)

Le président de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF), Louis-Gabriel Bordeleau, trouve «regrettable» la décision du gouvernement du Québec. Il craint que l'augmentation des droits de scolarité, combinée à des modifications importantes du régime de prêts et bourses dans certaines provinces, pourraient réduire l'accessibilité des jeunes francophones canadiens à des études postsecondaires en français. Certains programmes, rappelle-t-il, ne sont offerts en français qu'au Québec.

L'ACELF organisera en août prochain à Québec un grand forum sur l'avenir de l'éducation de langue française. Ce forum a pour but de favoriser des liens entre le monde éducatif québécois et celui du Canada français. Louis-Gabriel Bordeleau souhaite que cette rencontre favorise au Québec une meilleure compréhension des besoins en éducation des communautés francophones au pays.

Yves LUSIGNAN, APF

Coût des nécrologies
30 ¢ par mot sans traduction; 35 ¢ par mot avec traduction; Photo: 15 $

Chronique religieuse

Le miracle

Marie-Hélène DUVAL
Laïque

Il y quelques temps, j'assistais aux performances d'une machine nouvelle qui pouvait effectuer des choses qu'on n'aurait même pas imaginé il y a à peine quelques années. Autour de moi j'entendais: quel miracle! mais c'est miraculeux!

Eh oui, l'être humain a le pouvoir de faire des miracles. Il peut accomplir l'impossible, pour peu qu'il y mette le temps.

Si les contemporains de Jésus avaient vu décoller un avion, ils auraient appelé ça un miracle. Si ceux du Moyen-Âge avaient vu les performances réalisées par nos médecins, ils n'en auraient pas moins été étonnés. Et nous ne pouvons même pas imaginer ce à quoi nos petits-enfants vont assister...

Jésus a fait beaucoup de miracles lors de son bref séjour sur la terre. Et ses disciples ont été si habités de l'Esprit qu'ils ont reçu ce pouvoir aussi. Mais n'ont-ils pas simplement accompli, en dehors du temps, ce qui sera de toute façon possible à tout être humain un jour ou l'autre? Ne commence-t-on pas déjà à découvrir tout le pouvoir du psychisme sur le développement des maladies? N'arrivera-t-on pas un jour à tout guérir sans intervenir de façon technique? Déjà le traitement de certains cancers ne nécessite plus la chirurgie. On soigne bien plus sûrement un ulcère en éliminant le stress qu'en enlevant la moitié de l'estomac!

Je me demande quelquefois pourquoi la plupart des miracles effectués par Jésus concernent la santé. Il aurait pu arrêter les guerres, éliminer la pauvreté, libérer les êtres de leurs défauts, réunir ceux qui s'étaient séparés... Il s'est contenté de pardonner.

Pour Jésus, bien «branché» sur l'Éternité, il n'y avait pas grand mystère à guérir les estropiés par la seule force de sa Volonté. Et cela me dit combien c'est d'abord à leur intériorité qu'il venait s'adresser. «Ne le dites à personne...» Et l'on s'empressait d'aller tout raconter, bien plus ébloui par le miracle que par l'éternelle Bonté. Un seul des dix lépreux est venu remercier. Un seul avait compris que, si Jésus l'avait guéri, c'était pour pouvoir lui parler, et non pas d'abord pour le perfectionner. Le miracle, c'était son Amitié pour un être si démuni. L'important n'était pas la guérison, mais bien la relation.

Le Créateur, qui n'a que faire du temps, peut bien intervenir à son gré par celui ou celle qui sait s'abandonner à sa toute puissante bonté. Il sait bien mieux que nous ce qui est important.

Que de choses nous paraissent impossibles. Que de temps passé en efforts apparemment inutiles. Que de projets délaissés par des chercheurs impatients d'arriver au résultat espéré. Que de relations brisées. Que de rêves sacrifiés. Que de croyants désabusés... Il nous faudrait trop de temps, une vie n'est pas assez!

C'est vrai pour l'être humain ordinaire, il lui faut mettre le temps. Mais pour celui ou celle qui se «branche» sur l'Éternité, tout peut arriver... à l'instant! Le miracle n'est pas réservé à des privilégiés. Nous n'avons pas de pouvoir sur nos «maladies». C'est Dieu qui en a... Nous ne pouvons qu'avoir le désir d'en guérir. Mais nous avons tous le pouvoir de nous abandonner et, tout simplement, de demander... Dieu ne refuse jamais son Amitié. C'est ça le miracle! C'est ça l'important...

Mais voilà... nous ne croyons pas aux miracles...



Prière au Sacré-Cœur

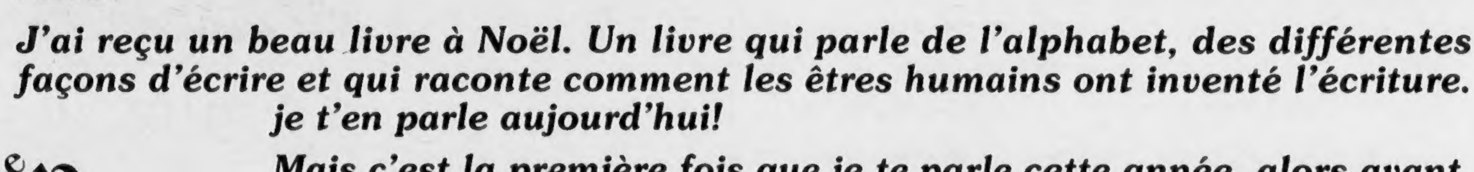
Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

E.T.

Le Club de Bicolo

Allô!



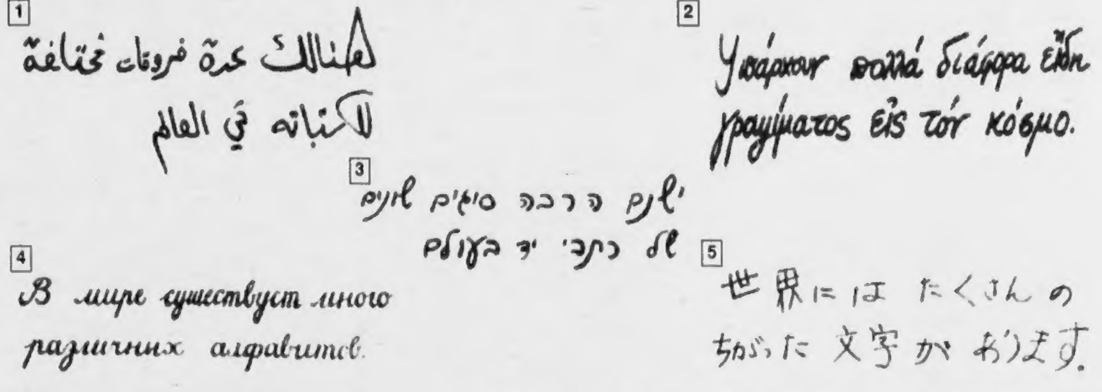
J'ai reçu un beau livre à Noël. Un livre qui parle de l'alphabet, des différentes façons d'écrire et qui raconte comment les êtres humains ont inventé l'écriture. je t'en parle aujourd'hui!

Mais c'est la première fois que je te parle cette année, alors avant, je veux te souhaiter une bonne et heureuse année 1997!

À bientôt.

Bicolo

Notre alphabet n'est pas le seul dans le monde. Toutes les phrases ci-dessous signifient en français: *Il y a de nombreuses sortes d'écritures dans le monde.* Peux-tu dire quelle phrase est écrite en japonais, en russe, en arabe, en grec et en hébreu?



Réponse: 1. Arabe. 2. Grec. 3. Hébreu. 4. Russe. 5. Japonais.

Les personnes qui ont vécu aux représentées par les dessins 1 à 5 savaient-elles écrire?



Les hommes des cavernes n'avaient pas d'alphabet mais ils savaient tracer des dessins pour conter des histoires.



Il y a plus de 5 000 ans, les Égyptiens dessinaient pour écrire. Leurs dessins racontaient par exemple la vie des rois. Puis ils ont inventé les hiéroglyphes, des dessins qui désignaient des sons ou des mots. Avec le temps, les hiéroglyphes se sont simplifiés: on n'y reconnaît plus les dessins qui sont devenus des signes d'écriture.



Plus tard, il y a environ 3 000 ans, les Phéniciens ont inventé le premier alphabet, où chaque signe correspondait à un son. L'alphabet phénicien comportait 22 lettres et ne rendait compte que des consonnes. Les Grecs l'ont adapté en y ajoutant des signes pour leurs voyelles, puis les Romains ont à leur tour adapté l'alphabet grec.

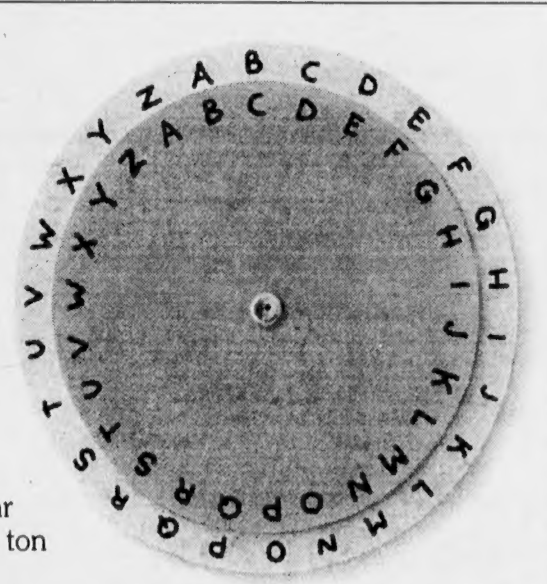


Au Moyen-Age, à l'époque où vivait ce chevalier, les plupart des gens ne savaient pas lire et écrire. Il n'y avait pas d'imprimerie pour fabriquer des livres en série. Dans des monastères, des moines copistes travaillaient à écrire des livres qui étaient très beaux. C'étaient souvent des livres de prière.

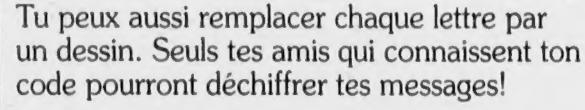


De nos jours, beaucoup de gens savent lire et écrire et nous utilisons encore l'alphabet romain qui n'a pas changé depuis 2 000 ans!

Joue avec les lettres

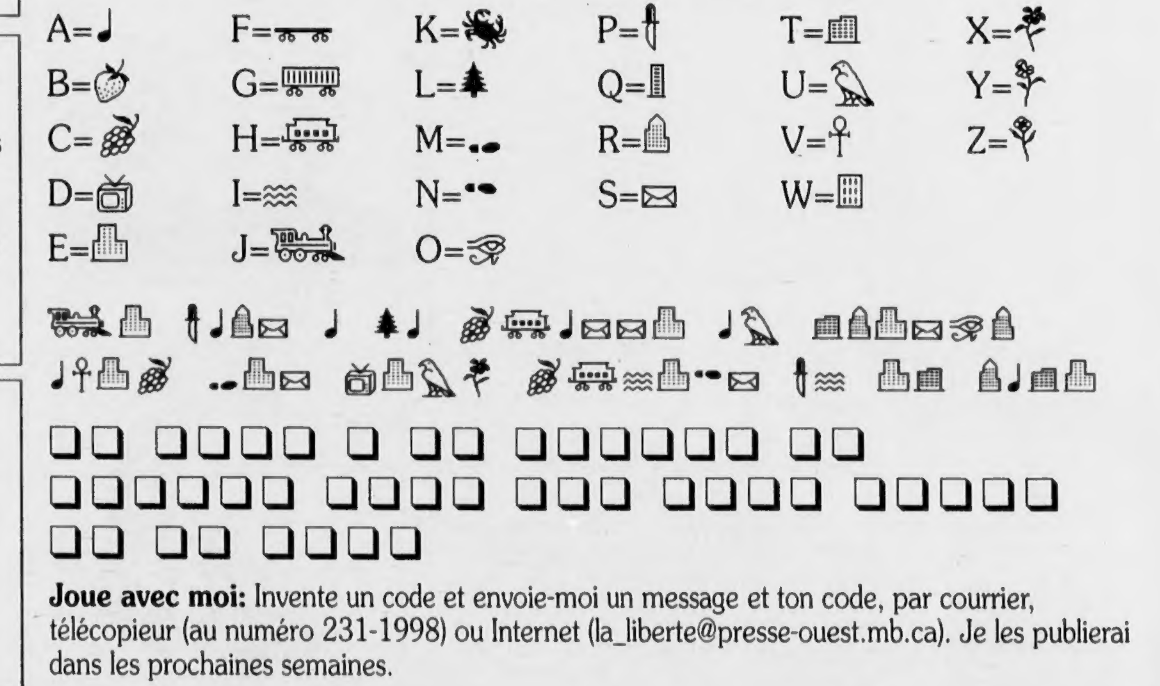


De tout temps, les gens ont inventé des codes pour pouvoir transmettre des messages secrets. Avec deux disques de carton et une attache, tu peux fabriquer cet outil qui t'aidera à inventer des codes secrets en décalant les lettres de l'alphabet. Si, comme dans cet exemple, A=Z, B=A, C=B, etc., comment écris-tu Bicolo?



Tu peux aussi remplacer chaque lettre par un dessin. Seuls tes amis qui connaissent ton code pourront déchiffrer tes messages!

À l'aide de mon code, essaie de déchiffrer mon message:



Joue avec moi: Invente un code et envoie-moi un message et ton code, par courrier, télécopieur (au numéro 231-1998) ou Internet (la_liberte@presse-ouest.mb.ca). Je les publierai dans les prochaines semaines.

D'autres codes que l'alphabet sont utiles pour transmettre des messages. Où trouves-tu les signes ou signaux suivants? Connais-tu leur signification? Connais-tu d'autres codes?

STOP

H

Quoi? Tu n'es pas encore membre?

Inscris-toi! Tu recevras une carte, un macaron, et tu pourras courir la chance de gagner des prix!

Découpe le coupon, envoie-le bien rempli à:

Club Bicolo
Case postale 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Nom: ____________________

Adresse: ____________________

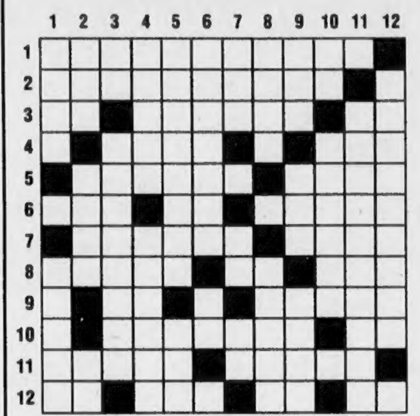
____

Code postal: __________ **Âge:** ___

Téléphone: ____________________

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 56



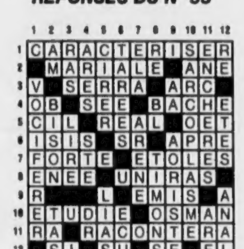
HORIZONTALEMENT

1. Qui servent à élever.
2. Louables.
3. Partie dure du corps humain. – Plia de nouveau. – Ici.
4. Mélangé. – Maison de campagne.
5. Reçoit une succession. – Chef de l'Église.
6. Type représentatif des États-Unis. – Conj. – Devenir pâle.
7. Partie du jour. – Prén. de femme.
8. Dans le corps (pl.). – Équerre. – Voiture anglaise.
9. De l'alphabet grec. – Âgé.
10. Impératrice des Français. – Venu au monde.
11. Mouvement de l'âme qui aspire à la possession d'un bien. – Sentier.
12. Du verbe avoir. – De la charrue. – Soleil. – Pron. pers.

VERTICALEMENT

1. Souci. – Chanson de la table.
2. Près de. – Femelle du lièvre. – Reçu.
3. Terminaison de verbe. – Recueil des travaux d'une société savante.
4. Tourner. – Étranges.
5. Où travaillent des artistes (pl.). – Volonté.
6. Fiole généralement longue et étroite. – Chemin de halage.
7. Anciennement oui. – Unit les parties d'un discours. – Notre-Seigneur.
8. Déesse de la Fable. – Table de pierre creusée en bassin.
9. Roue d'une poulie. – À travers. – Pont de Paris.
10. En les. – Méchanceté.
11. Chef d'une troupe (pl.).
12. Pauvre.

RÉPONSES DU N° 55



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	A	R	A	C	T	E	R	I	S	E	R
2		M	A	R	I	A	L	E		A	N	E
3	V		S	E	R	R	A		A	R	C	
4	O	B		S	E	E		B	A	C	H	E
5	C	I	L		R	E	A	L		O	E	T
6	I	S	I	S		S	R		A	P	R	E
7	F	O	R	T	E		E	T	O	L	E	S
8	E	N	E	E		U	N	I	R	A	S	
9	R				L		E	M	I	S		A
10	E	T	U	D	I	E		O	S	M	A	N
11	R	A		R	A	C	O	N	T	E	R	A
12		S	I		S	U		S	E		E	L

LE SAVIEZ-VOUS?

Relier les pierres de naissance qui correspondent aux douze mois de l'année.

1. Janvier	A. Sanguine, Aigue-marine
2. Février	B. Émeraude
3. Mars	C. Perle ou Alexandrite
4. Avril	D. Opale ou Tourmaline
5. Mai	E. Turquoise ou Zircon
6. Juin	F. Topaze
7. Juillet	G. Améthyste
8. Août	H. Diamant
9. Septembre	I. Onyx ou péridot
10. Octobre	J. Grenat
11. Novembre	K. Saphir
12. Décembre	L. Rubis

Compilé par Marc-Éric BOUCHARD

Source: Encyclopédie Universalis

Réponse: 1-J; 2-G; 3-A; 4-H; 5-B; 6-C; 7-L; 8-I; 9-K; 10-D; 11-F; 12-E

Recette — Chaudrée de fruits de mer

1 boîte (5 oz/142 g) de palourdes
1 c. à thé (5 mL) d'huile végétale
1 oignon moyen, haché
1 grosse pomme de terre, pelée et coupée en dés
1 paquet (400 g) de filets de poissons surgelés, partiellement dégelés, coupés en bouchées
1 boîte (10 oz/284 mL) de maïs en crème
1 boîte (385 mL) de lait évaporé léger ou 2 %
Sel et poivre

- Égoutter les palourdes et conserver le liquide dans une tasse à mesurer. Mettre les palourdes de côté. Ajouter suffisamment d'eau au liquide des palourdes pour obtenir 1 tasse (250 mL). Mettre de côté.
- Dans une grande casserole épaisse, chauffer l'huile à feu moyen-vif. Ajouter l'oignon et cuire en remuant jusqu'à ce qu'il ait ramolli. Ajouter le mélange de liquide et la pomme de terre. Amener à ébullition. Baisser le feu et laisser mijoter 5 minutes ou jusqu'à ce que la pomme de terre soit cuite.
- Ajouter le poisson, le maïs et le lait évaporé. Cuire à feu moyen en remuant de 6 à 7 minutes ou jusqu'à ce que le poisson se détache facilement à la fourchette.
- Ajouter en remuant les palourdes, puis le sel et le poivre au goût.

Conseil: Pour faire épaissir la chaudrée instantanément sans ajouter de matières grasses, vous pouvez omettre la pomme de terre et ajouter, lorsque le poisson est cuit, 1 tasse (250 mL) de purée de pommes de terre instantanée. Réchauffez jusqu'à ce que la soupe épaississe.

Donne 6 portions.

Cette rubrique est rendue possible grâce à Solutions Internet Inc.

Joe Fafard au MBA de Montréal

Joe Fafard est l'artiste fransaskois probablement le plus connu au Canada. Il expose actuellement au Musée des Beaux-Arts de Montréal. On trouve sur Internet certaines informations concernant cette exposition, la vie de l'artiste, son œuvre, etc.

L'exposition *Joe Fafard: les années de bronze*, se poursuit jusqu'au 16 février 1997.

http://www.mbam.qc.ca/en_cours/farfard.html
(on peut aller chercher uniquement l'URL du musée à: http://www.mbam.qc.ca Conservez cette dernière adresse: elle est mise à jour à chaque nouvelle exposition!)



Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.
H.A.L.

Les Petites ANNONCES



Nombre de mots	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

(Nombre de semaines: 1 à 10)

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

GARDERIE FAMILIALE au Parc Windsor a une à deux ouvertures pour enfants âgés de 6 mois à 5 ans, à temps plein. Repas inclus. Contactez Lise au 231–3624.
792-

GAGNEZ de 200 à 500 $ par semaine en assemblant des articles à la maison. Facile! Vous n'avez rien à vendre et vous êtes payés directement. Garantie totale. Aucune expérience n'est nécessaire. 1–504–641–7778 poste 0696H52.
798-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. F.M.
801-

TROP DE NEIGE? Camion et tracteur disponibles. Pour embaucher appelez Maurice au 878–2550 (résidentiel ou commercial).
802-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. E.B.
807-

LE CENTRE DE RESSOURCES des familles militaires offre une prématernelle française. Trois après-midi par semaine pour permettre aux enfants de 3 et 4 ans de développer leurs talents dans un contexte social, sécuritaire et joyeux. Pour plus de renseignements composez le 833–2500 poste 2491.
809-

RECHERCHE

RECHERCHE une femme responsable pour venir demeurer dans ma maison meublée. Tâches: faire le ménage, à manger et s'occuper d'une adolescente de 14 ans avant et après l'école. Loyer gratuit en échange. Voiture requise. Si intéressée, appelez Valérie au 257–2659.
795-

RECHERCHE: personnes intéressées à travailler auprès des personnes âgées, dans leur résidence, pour les tâches suivantes: soins personnels, ménage, compagnons, chaperons, etc. Heures flexible. Préférence donnée aux personnes ayant de l'expérience. Faire parvenir votre curriculum vitae à: Sécure Âge, C.P. 48005, 35, boulevard Lakewood, R2J 4A3.
806-

À LOUER

À LOUER: appartement de deux chambres à coucher, rue Ritchot, disponible immédiatement. Propre, moderne et ensoleillé. 530 $ inclus chauffage, eau, laveuse, sécheuse et stationnement. 261–3183.
778-

GRANDE GARÇONNIÈRE À LOUER: près du Collège. Tous les services compris. Disponible le 1er février. 330 $/mois. Composez le 231–5033.
799-

À SOUS-LOUER: pour le 1er février. Garçonnière située au 213, rue Dumoulin. 320 $/mois. Composez le 233–2845 après 15 h 30.
803-

À LOUER: boulevard Provencher, une chambre à coucher, propre et tranquille, ascenseur. Eau, hydro et chauffage compris. Disponible le 1er février. Composez le 231–3331.
804-

À LOUER: appartement de 2 chambres à coucher. Chauffage, eau, stationnement, laveuse et sécheuse compris. 791–4978 ou 661–4063.
808-

À VENDRE

À VENDRE: Mazda 626 LX, 1988, toute équipée, certifiée. 5 700 $ ou meilleur offre. 788–3097
800-

À VENDRE: vous cherchez une robe d'époque pour le bal du Gouverneur. Robe style empire, réplique des années 1850, couleur blanche et grise avec lignes verticales. Grandeur 14, portée une fois. Prix 140 $. 256–0283 en soirée.
805-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••

Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me ANTOINE FRÉCHETTE
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TAYLOR • McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-204-957-5464 (sans frais)
Chez Hebert Insurance Agencies à Saint-Claude, chaque mardi de 9 h à 12 h
Au bureau municipal de La Broquerie chaque mercredi de 13 h 30 à 17 h
À la Caisse populaire de Saint-Malo, chaque vendredi de 13 h 30 à 17 h

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
131, boulevard Provencher,
pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Francis J. St-Hilaire
Avocats et notaires

360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957-0050
Télécopieur: (204) 957-0840
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Marianne Rivoalen

PITBLADO & HOSKIN
avocats et notaires

360, rue Main
pièce 1900
Winnipeg (Man)
R3C 3Z3
Tél.: 942-0391
Ligne directe: 944-2637
Fax: (204) 957-1790

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
200, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

LA LIBERTÉ
Le seul hebdomadaire de langue française au Manitoba
Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340, boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Pharmacie St-Pierre
Village de Saint-Pierre-Jolys

SERVICES

APA Appareils Provencher Appliances
APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS USAGÉS
VENTE
Laveuses, sécheuses, réfrigérateurs et poêles avec garantie.
196, boulevard Provencher
Tél.: 233-2977 Fax: 231-1921



CADEAUX, LIVRES ET CARTES SPIRITUELS
1510-B, chemin Sainte-Marie
254-5018
Heures d'ouverture normales:
de 9 h 30 à 18 h
du lundi au samedi
Maintenant ouvert le vendredi soir jusqu'à 21 h d'ici à Noël.

SÉCURE ÂGE INC.
SERVICES À DOMICILE / HOME SERVICES
Qualité de vie pour les aîné(e)s
Paul Filteau-Gobeil, Directeur
(204) 231–4434
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*

BRUNET Monuments
Troisième Génération
- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

SERVICES

Apparel Graphics Inc.
- **CONCEPTION GRAPHIQUE**
- **TYPOGRAPHIE**
- **MISE EN PAGE**
- **IMPRIMERIE**

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

Cet espace est à votre disposition!



Denis Jolicoeur; gérant
Christian Asselin
Pour tous vos besoins de communication
- Téléphones cellulaire
- Vidéo Satellites
- Transmetteurs à distance de démarrage de voitures

MTS Mobility *Mobility Centre*
1128, rue Main (à Redwood)
Tél: 589-2000 cellulaire: 771-8187
Télécopieur: 582-4478

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires

Associés André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises

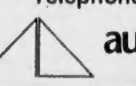
2300, édifice Richardson, 1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

ASSUREURS

MAURICE E. SABOURIN LTD.
233-7351
195, boulevard Provencher
ASSURANCES DE TOUS GENRES
Feu • Vie • Maladie • RRSP
Assurance voyage • Ferme
autopac

Agence d'Assurance AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
Brigitte Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051





Cet espace est à votre disposition!

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE INC.
1065, boulevard Autumnwood
AUTOPAC - Tél.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile.

Abonnez-vous à LA LIBERTÉ et obtenez GRATUITEMENT



et



un laissez-passer familial
(2 adultes, 2 enfants)
au marais Oak Hammock

L'annuaire des services en français 1997

Valide pour les nouveaux abonnements seulement.

LA LIBERTÉ
Visa & MasterCard acceptées
Options offertes

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, (Manitoba) R2H 3B4

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1 an	28,50 $ ☐	32,10 $ ☐	125 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐	250 $ ☐

Nom: ______________________
Adresse: ______________________
____